

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
dans le Centre-du-
Québec :
mise à jour 2004

Juin 2004

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec* édité en avril 2001

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Nathalie Perreault

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Guyline Grenier

Clémence Lemieux

Francine Maltais

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-43048-4

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION	11
CHAPITRE PREMIER – DÉMOGRAPHIE	13
1.1 Évolution de la population	13
1.1.1 Démographie	13
1.1.2 Répartition de la population	13
1.1.3 Composition de la population	13
1.2 Population immigrée	14
1.3 Structure des familles	15
CHAPITRE II – ÉCONOMIE ET EMPLOI	17
2.1 Profil régional	17
2.1.1 Secteur primaire	17
2.1.2 Secteur secondaire	17
2.1.3 Secteur tertiaire	18
2.1.4 Perspectives professionnelles	18
CHAPITRE III – PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	21
3.1 Indicateurs du marché du travail	21
3.2 Régime de travail	22
3.3 Répartition professionnelle	22
3.4 Travail autonome	23
3.5 Portrait des entrepreneures centricaises	24
3.5.1 Profil des entreprises	24
3.5.2 Financement de leur entreprise	24
3.5.3 Caractéristiques spécifiques liées à leur travail	25

CHAPITRE IV — SCOLARITÉ	27
4.1 Évolution de la scolarité	27
4.2 Scolarité et situation à l'emploi	27
CHAPITRE V — REVENU.....	29
5.1 Revenu moyen d'emploi	29
5.2 Revenu moyen total	29
CHAPITRE VI — INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	31
6.1 La santé	31
6.1.1 Les problèmes de santé	31
6.1.2 La santé reproductive	32
6.1.3 Les comportements de santé propres aux femmes	32
6.1.4 La santé mentale	33
6.2 La violence.....	34
CHAPITRE VII — PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR.....	37
CHAPITRE VIII — BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DES AVIS RÉGIONAUX	39
Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour développer des mesures appropriées aux femmes et aux hommes	40
Cible d'intervention 2 : Améliorer la qualité des emplois occupés par des femmes	41
Cible d'intervention 3 : Accroître l'accès aux services, notamment en milieu rural, pour freiner l'exode des jeunes et faire face aux changements démographiques	45
Cible d'intervention 4 : Offrir aux femmes les conditions pour vivre leur maternité de façon sécuritaire et librement consentie	48

Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé mentale des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent	50
CONCLUSION	53
ANNEXE I	55
BIBLIOGRAPHIE	79

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Centre-du-Québec, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région du Centre-du-Québec, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Centre-du-Québec, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région du Centre-du-Québec, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

ADS	Analyse différenciée selon le sexe
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAR	Conférence administrative régionale
CDC	Chambre de commerce
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CRCDC	Conseil régional de concertation et de développement
CRCDCQ	Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec
CRPMT	Comité régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
CSST	Commission de la santé et de la sécurité au travail
FDE	Fonds de diversification économique
FDR	Fonds de développement régional
FPTU	Formations préparatoires au travail en usine
IMT	Institut du marché du travail
IRSST	Institut de recherche en santé et sécurité du travail
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la recherche
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFER	Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche
MRC	Municipalité régionale de comté
MRég	Ministère des Régions
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PARSP	Plan d'action régional de santé publique
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
TCMFCQ	Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

En avril 2001 le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local de la région du Centre-du-Québec. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données de l'Enquête Santé Québec 1997-1998 et celles du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

De plus, en vertu de l'*Entente de collaboration sur la condition féminine au Centre-du-Québec : en entrepreneuriat et dans les instances décisionnelles*, signée en avril 2003, la mise en place d'un Observatoire sur la condition féminine a été effectuée par le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) en collaboration avec la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec (TMFCQ). En plus des données mentionnées ci-haut, le présent exercice intègre donc déjà quelques données recensées par ce récent travail du MDERR.

Le Conseil du statut de la femme, qui dispose d'une ressource à temps plein sur le territoire du Centre-du-Québec depuis le mois de décembre 2003, espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement de la région et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

1.1.1 DÉMOGRAPHIE

Avec une population de 218 500 personnes, la région contribue pour 3 % à la population totale du Québec. Par rapport à l'ensemble du Québec, elle se classe 12^e à ce chapitre en 2001.

La région administrative du Centre-du-Québec connaît depuis 1991 un accroissement démographique similaire à celui du Québec. En effet, entre 1991 et 2001, le Centre-du-Québec a connu un taux d'augmentation de sa population de 5,2 %, alors qu'il atteignait 5 % au Québec. Précisons cependant que seules les municipalités régionales de comté (MRC) Drummond et Arthabaska ont connu une augmentation de leur population tandis que les trois autres MRC ont subi des pertes. C'est le cas de : Bécancour (- 3 %), L'Érable (- 2,6 %) et Nicolet-Yamaska (- 0,8 %).

On note toutefois que, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, la hausse a été plus importante entre 1991 et 1996 (3,6 % et 3,5 %) que pendant la période subséquente (1,5 et 1,4 %).

(Voir tableaux 1 et 2 en annexe)

1.1.2 RÉPARTITION DE LA POPULATION

— Parmi les cinq MRC de la région, Drummond et Arthabaska sont les plus peuplées avec respectivement 40,2 % et 29,3 % de la population régionale. Ce sont aussi ces mêmes MRC, rappelons-le, qui ont connu une augmentation de leur population au cours des dernières années.

1.1.3 COMPOSITION DE LA POPULATION

— Par rapport à l'ensemble du Québec, le Centre-du-Québec regroupe à la fois davantage d'enfants de 0 à 14 ans (18,3 % c. 17,8 %), de jeunes de 15 à 24 ans (13,9 % c. 13,1 %) et, paradoxalement, de personnes de 65 ans et plus (14 % c. 13,2 %).

— De 1996 à 2001, la proportion de la population de 0-14 ans a décliné de 1,9 point de pourcentage, une diminution supérieure à celle observée au Québec (- 1,4 point), alors que la proportion de 65 ans et plus a augmenté de 1,1 point, soit à un rythme équivalent au Québec (1,2 point). Pendant cet intervalle, le groupe des 15-24 ans est demeuré relativement stable, n'enregistrant qu'une très légère diminution tant dans la région qu'au Québec (- 0,2 point dans les deux cas).

- La proportion régionale des 25 à 34 ans, la génération la plus susceptible de procréer, est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (11,5 % c. 12,7 %). De plus, soulignons que le taux de féminité de ce groupe d'âge, de 48,7 %, est nettement inférieur à celui du Québec (50,1 %). De 1996 à 2001, la proportion des 25 à 34 ans a glissé de 2,1 points de pourcentage dans le Centre-du-Québec, alors qu'au Québec elle a régressé de 2,6 points.
- La MRC Nicolet-Yamaska se distingue de la région avec une population beaucoup plus âgée. En effet, elle détient à la fois la plus importante proportion de personnes de 65 ans et plus (16,8 %) et les plus faibles parts d'enfants de 0 à 14 ans (17,5 %) et de jeunes de 15 à 24 ans (12,3 %).
- Alors que la MRC Arthabaska a la plus grande part d'enfants de moins de 15 ans (18,5 %) et de jeunes de 15 à 24 ans (14,3 %), la MRC Drummond regroupe la plus faible proportion de gens âgés de plus de 64 ans (12,9 %), la plus forte part de 25 à 34 ans (12,4 %) et un aussi grand pourcentage de 15 à 24 ans qu'Arthabaska (14,3 %).
- Au Centre-du-Québec les femmes sont légèrement sous-représentées puisqu'elles forment 50,5 % de la population, comparativement à 51,2 % dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'affiche particulièrement dans les groupes d'âge de 20-24 ans à 45-54 ans.
- Soulignons que, dans la région comme au Québec, le taux de féminité a tendance à augmenter avec l'âge. À compter de 55 ans, les femmes sont majoritaires dans tous les groupes d'âge, mais de façon moins marquée au Centre-du-Québec. Le taux de féminité le plus élevé est celui de la population âgée de 75 ans et plus (64,4 %) : c'est d'ailleurs le seul groupe de population aînée où le taux de féminité régional s'apparente à celui du Québec (64,5 %).

(Voir tableau 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

- En 2001, la région du Centre-du-Québec comptait 3 810 personnes immigrantes et celles-ci ne représentaient que 1,7 % de la population régionale (c. 9,8 % au Québec). Passant de 3 700 à 3 810 de 1996 à 2001, la proportion de personnes immigrées est demeurée stable dans la région, alors qu'au Québec elle a très légèrement augmenté (0,3 point).
- Le taux de féminité des personnes immigrées de la région centricoise est semblable à celui de l'ensemble du Québec (50,4 % c. 50,7 %). Par contre, de 1996 à 2001, le taux de féminité de ce groupe a augmenté plus rapidement au Centre-du-Québec qu'au Québec (3 points c. 0,3 point).

- Enfin, la répartition de la population immigrante sur le territoire de la région varie selon les MRC. On retrouve 73,8 % de la population immigrante dans les deux territoires les plus urbanisés que sont les MRC Arthabaska et Drummond.

(Voir tableaux 4 et A en annexe)

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

- Le nombre total des familles centricoises avec au moins un enfant a diminué de 1996 à 2001 passant de 38 445 à 37 640. Cette diminution est plus importante au Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec (- 2,1 % c. - 1,4 %). Cette situation est sans doute liée à la sous-représentation des 25-34 ans parmi la population régionale, combinée à la forte sous-représentation des femmes dans ces groupes d'âge.
- Au Centre-du-Québec, les familles monoparentales sont, en proportion, nettement inférieures à celles du Québec (23,6 % c. 26,5 %). Par contre, entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a gagné 2,3 points de pourcentage, une augmentation qui se rapproche de celle de l'ensemble du Québec (2,5 points).

(Voir tableau 5 en annexe)

- La région compte aussi une proportion de familles monoparentales avec chef féminin inférieure à celle de l'ensemble du Québec (77,6 % c. 79,7 %). Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales avec chef féminin a diminué de 0,3 point, alors qu'au Québec elle a régressé de 1,9 point.
- Finalement, les familles comptant un enfant seulement sont sous-représentées comparativement à l'ensemble du Québec (44,2 % c. 46,6 %), alors qu'à l'inverse, les familles de trois enfants ou plus sont surreprésentées au Centre-du-Québec (17,5 % c. 15 % au Québec).

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

2.1 PROFIL RÉGIONAL

L'activité économique de la région du Centre-du-Québec se caractérise par un secteur secondaire particulièrement dynamique et qui s'articule majoritairement autour de l'industrie agroalimentaire et du secteur manufacturier¹.

2.1.1 SECTEUR PRIMAIRE

- Comparativement à la moyenne québécoise, le secteur primaire est fortement représenté dans la région puisqu'il emploie le triple de main-d'œuvre qu'en moyenne au Québec (7,2 % c. 2,4 %). On décompte près de 7 200 personnes qui œuvrent dans le secteur primaire au Centre-du-Québec en 2001².
- C'est le secteur de l'agriculture qui procure la grande majorité des emplois du secteur primaire au Centre-du-Québec. Ce sont 8,2 % des emplois qui sont reliés à l'agriculture comparativement à 2,3 % pour la moyenne du Québec. La région centricoise se classe première en matière de production laitière au Québec. Par contre, le secteur agricole, selon les spécialistes en information sur le marché du travail (IMT d'Emploi-Québec), devrait connaître une légère baisse au cours des mois à venir³.

2.1.2 SECTEUR SECONDAIRE

- Le secteur manufacturier devrait maintenir, voire augmenter, son rythme de croissance dans les prochaines années.
- Les principaux créneaux de cette industrie sont ceux de la fabrication de biens durables telles les industries de la machinerie, du matériel de transport, des produits métalliques et des produits électriques et électroniques. De plus, dans le secteur de la production de biens non durables, Emploi-Québec affirme que les industries du caoutchouc, du plastique ainsi que des aliments et des boissons devraient également connaître une croissance au fil des prochaines années⁴.
- Toujours selon Emploi-Québec, d'autres secteurs d'activité présentent une tendance à la croissance tel le secteur de la construction industrielle et résidentielle.

¹ Ministère des Régions. Adresse Web : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>.

² Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région du Centre-du-Québec, perspectives professionnelles 2002-2006*, IMT, 2002, p. 67.

³ Emploi-Québec. *Plan d'action régional 2003-2004 Centre-du-Québec*, janvier 2003, p. 2.

⁴ Emploi-Québec. *Le marché du travail...*, *op. cit.*, p. 4-5.

2.1.3 SECTEUR TERTIAIRE

- Le Centre-du-Québec compte proportionnellement moins d'emplois que l'ensemble du Québec dans le secteur tertiaire. Ce sont trois emplois sur quatre (75 %) au Québec qui se retrouvent dans le secteur tertiaire comparativement à trois sur cinq (60 %) pour le Centre-du-Québec. Le fait que cette région soit de création récente (1997) explique en partie que ce secteur d'activité économique y soit moins présent qu'ailleurs puisque cette nouvelle entité administrative accueille une faible proportion des différents points de services gouvernementaux sur son très jeune territoire.
- D'autres types d'activités du secteur tertiaire sont aussi relevés en moins grand nombre au Centre-du-Québec. Citons les services aux entreprises, le secteur des intermédiaires financiers et les services de communications⁵.
- Les principaux emplois du secteur tertiaire se concentrent dans les secteurs dit traditionnels dont : le commerce au détail, la restauration, l'hébergement, le tourisme et la culture. Ces types d'emplois sont souvent des emplois à temps partiel, temporaires ou contractuels et ce sont des postes occupés en majorité par des femmes⁶.
- La croissance du secteur tertiaire au Centre-du-Québec devrait se comporter de manière similaire à celle de l'ensemble du Québec. Un *statu quo* est prévu dans l'industrie des services financiers, des assurances et de l'enseignement. Toutefois, les industries des divertissements et loisirs ainsi que des services aux entreprises devraient, eux, connaître une certaine croissance au cours des prochaines années.

Enfin, il nous apparaît important de souligner que la région du Centre-du-Québec jouit d'une grande reconnaissance quant à ses initiatives pionnières dans le secteur de la récupération et du recyclage de matières résiduelles ainsi que dans le développement communautaire. Ce sont là des caractéristiques significatives pour l'essor économique et pour l'amélioration constante de la qualité de vie de cette région⁷.

2.1.4 PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Selon Emploi-Québec, d'ici 2006, le vieillissement de la population (sous l'effet combiné du faible taux de natalité et du faible taux de mortalité), jumelé au dynamisme de la région, engendrera un grand besoin de main-d'œuvre dans plusieurs domaines d'activité qui pourrait s'établir à 17 700 emplois à combler. De ce nombre, 53 % sont des emplois occasionnés par des départs à la retraite. Pour les autres emplois, c'est le contexte de croissance et de vitalité de la région qui occasionnera cette ouverture du marché du travail.

⁵ Emploi-Québec. *Plan d'action...*, op. cit.

⁶ *Idem*.

⁷ Ministère des Régions. *Adresse Web...*, op. cit.

— Les perspectives sont particulièrement encourageantes pour les personnes désireuses d'intégrer ou de réintégrer le marché de l'emploi dans la région du Centre-du-Québec dans les métiers et professions suivants, en ordre décroissant⁸ :

- sciences naturelles et appliquées et professions apparentées
- santé
- art, culture, sport et loisirs
- transformation, fabrication et services d'utilité publique
- sciences sociales, enseignement et administration publique
- gestion
- vente et services
- métiers, transport et machinerie;
- affaires, finances et administration
- secteur primaire

⁸ Emploi-Québec. *Le marché du travail...*, *op. cit.*, p. 5.

CHAPITRE III

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- En 2001, les taux d'activité et d'emploi des Centricaises (57,1 % et 52,9 %), tout comme leur taux de chômage (7,5 %), s'apparentent aux valeurs québécoises (respectivement 57,7 %, 53,2 % et 7,7 %).
- Dans la région comme au Québec, les taux d'activité et d'emploi féminins sont plus faibles que ceux des hommes. L'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes de la région atteint 14,8 points de pourcentage et celui entre leurs taux d'emploi se situe à 14 points, marquant ainsi des différences plus substantielles qu'au Québec (respectivement 13,4 points et 11,7 points).
- De plus, contrairement à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage des Centricaises dépasse celui des hommes (7,5 % c. 6,9 %).
- La MRC Arthabaska a les taux d'activité et d'emploi féminins les plus élevés de la région (59,1 % et 55 %).
- Pour sa part, la MRC Nicolet-Yamaska a le plus bas taux de chômage féminin (5,5 %) qui, contrairement à la tendance régionale, est un peu moins élevé que celui des hommes (5,8 %).
- Bécancour détient les taux d'activité et d'emploi pour les femmes les plus faibles de la région (51,5 % et 47,8 %), tandis que la MRC Drummond affiche le taux de chômage féminin le plus important (8,6 %).
- De 1996 à 2001, le taux d'emploi des femmes de la région a augmenté de façon moins marquée que chez les Québécoises (3,8 points c. 4,7 points), alors que chez les Centricois, la hausse du taux d'emploi, quoique moindre, montrait une plus faible différence avec le Québec (2,7 points c. 3,1 points).
- De 1996 à 2001, le taux de chômage des Centricaises a diminué plus lentement que chez les Québécoises (-2,2 points c. -3,5 points), une tendance qu'on rencontre aussi chez les hommes (avec une baisse de -2,7 points pour les Centricois et de -3,1 points pour les Québécois).
- En observant les taux d'emploi de 1996 à 2002, on constate que peu importe la période ou le groupe d'âge considéré, le taux d'emploi des femmes de la région est toujours inférieur à celui des hommes, à l'exception des 15 à 19 ans en 1996 et en 1998.

- C'est dans la population des 45 ans et plus que l'écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes est le plus marqué dans la région. Cette différence est probablement liée aux difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes.
- Le taux d'emploi des Centricaises âgées de 15 à 44 ans est généralement supérieur à celui des Québécoises, sauf en ce qui concerne les 15-19 ans en 2000.
- Alors que chez les Québécoises, le taux d'emploi a connu une amélioration constante au cours des années considérées, au Centre-du-Québec, seule la main-d'œuvre féminine de 30-44 ans affiche une situation semblable, les autres groupes de travailleuses ayant plus évolué en dents de scie.

(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

- Les Centricaises occupent des emplois à temps partiel en beaucoup plus grande proportion que les hommes de la région (30,6 % c. 11,8 %) et même davantage que l'ensemble des Québécoises (27,9 %).
- Comme les Centricois travaillent proportionnellement moins à temps partiel que les Québécois (11,8 % c. 13,4 %), l'écart entre les femmes et les hommes est davantage marqué à ce chapitre dans la région qu'au Québec. Il faut aussi rappeler à cet égard qu'une proportion importante des emplois du secteur tertiaire de la région sont de type traditionnel, c'est-à-dire dans les services de la vente au détail, de la restauration et de l'hébergement et que ces emplois, majoritairement occupés par des femmes, se font souvent sur des horaires à temps partiel.
- Toutefois, de 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a reculé de 3,8 points, tandis qu'au Québec on observait une diminution de 2,7 points.

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

- Le taux de féminité de la main-d'œuvre du Centre-du-Québec est inférieur à celui du Québec (44,6 % c. 46,2 %). De plus, depuis 1996, l'augmentation de la part des femmes dans la population active régionale s'est produite à un rythme un peu plus lent qu'au Québec (0,8 point c. 1,2 point).
- Comme les Québécoises, les femmes de la région sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (23,4 %), ainsi que dans le secteur de la vente et des services (27,2 %).

- Les taux régionaux de féminité dans ces deux secteurs, de 75 % et de 62,6 %, sont cependant supérieurs à ce qui est noté pour l'ensemble du Québec (71,8 % et 54 %), ce qui indique une plus forte concentration de la main-d'œuvre féminine régionale dans ces domaines.
- Le taux de féminité le plus élevé s'observe dans le secteur de la santé (79,5 %), une proportion également plus grande que dans l'ensemble du Québec (77,9 %), alors que le taux de féminité le plus bas est dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (10,7 %), une part néanmoins plus importante que chez les Québécoises (7,3 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel des champs : de la gestion; de l'administration, de la réglementation et de la supervision du travail du bureau; des sciences naturelles; des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion; des arts, de la culture, des sports et des loisirs; de la supervision des ventes et des services; des métiers, des transports et de la machinerie; du secteur primaire; et de la transformation.
- Par contre, on a enregistré un recul des proportions de travailleuses parmi le personnel : de la santé; des aliments, des boissons et du tourisme; des services de protection; ainsi que de soutien familial et de garderie.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

- En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 3,5 % des femmes dans la population active du Centre-du-Québec, comparativement à 6 % pour leurs homologues masculins. Cette proportion est cependant plus importante que chez les Québécoises (2,1 %).
- Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société représentaient 6,7 % des femmes dans la population active, comparativement à 9,2 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie. Cette part est également plus grande que chez les Québécoises (5,2 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est demeurée stable dans la région comme au Québec. Au cours de cet intervalle, elle diminuait de 1,1 point chez les travailleurs de la région, alors qu'elle demeurait pour ainsi dire inchangée chez leurs homologues du Québec (- 0,2 point).
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société a augmenté de 0,8 point, soit un peu plus que chez les Québécoises (0,4 point), alors que chez leurs homologues masculins, elle diminuait légèrement de 0,4 point (c. - 0,3 point pour les Québécois).

- Les MRC Bécancour et Nicolet-Yamaska comptent à la fois les plus fortes proportions de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (respectivement 4,8 % et 4,6 %) et de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (respectivement 8,1 % et 8,8 %).
- À l'inverse, c'est dans la MRC Drummond que les proportions de travailleuses autonomes des deux catégories sont les moins élevées (respectivement 2,9 % et 5,6 %), des parts néanmoins plus grandes que celles du Québec.

(Voir tableau 10 en annexe)

3.5 PORTRAIT DES ENTREPRENEURES CENTRICOISES

La Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec (TCMFCQ) a mené en janvier 2003 une enquête afin d'obtenir un portrait des entrepreneures centricoises⁹. Avec un taux de réponse à l'enquête de 36,7 %, cette démarche permet de mieux connaître le profil des femmes entrepreneures, tant propriétaires dirigeantes (PD) que travailleuses autonomes (TA), des cinq MRC de la région. Il en ressort que les entrepreneures centricoises sont principalement dans la quarantaine (42,5 ans en moyenne), mariées ou conjointes de fait (79,7 % d'entre elles) et ayant des enfants à charge (56,6 %).

De plus, elles possèdent un niveau de formation supérieur à la moyenne de la main-d'œuvre du Québec et leur expérience de travail est majoritairement en lien direct avec leur entreprise (55,6 %).

3.5.1 PROFIL DES ENTREPRISES

En général, les entreprises dirigées par des femmes :

- sont concentrées dans le secteur tertiaire;
- existent depuis 13 ans en moyenne;
- sont dirigées par les répondantes depuis 9 ans;
- ont un chiffre d'affaires moyen de 1 118 604 \$, mais 50 % ont un chiffre d'affaires inférieur à 130 000 \$;
- ont un chiffre d'affaires dont la croissance a été considérable dans les deux dernières années (PD : 52 % et TA : 11,6 %).

3.5.2 FINANCEMENT DE LEUR ENTREPRISE

- Au démarrage, les entrepreneures ont investi en moyenne 8 000 \$ (PD : 9503 \$ et TA : 6 439 \$).

⁹ Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec (TCMFCQ). *Portrait des entrepreneures centricoises*, avril 2003.

- L'épargne personnelle, l'emprunt bancaire et les subventions constituent l'essentiel de la capitalisation de toutes les entrepreneures.

3.5.3 CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES LIÉES À LEUR TRAVAIL

- Les entrepreneures travaillent en moyenne 42,4 heures par semaine (PD : 45,7 heures et TA : 36,2 heures).
- Leurs revenus annuels moyens sont de 31 026 \$, mais 50 % d'entre elles gagnent moins de 23 000 \$ (revenu médian). Plus spécifiquement, les travailleuses autonomes ont en moyenne un revenu de 22 384 \$ et un revenu médian de 18 400 \$, soit l'équivalent d'un taux horaire moyen de 14 \$ (PD : 14,95 \$ et TA : 11,89 \$).
- Une entrepreneure sur cinq occupe un autre emploi.
- Les revenus d'entreprise constituent 76 % des revenus globaux des PD et 81 % de ceux des TA .
- La moitié (50 %) des entrepreneures participent à des activités de perfectionnement.
- Plus du tiers (35,7 %) des entrepreneures sont membres d'un réseau d'affaires.
- Seulement 26,6 % des entrepreneures participent aux activités des réseaux, faute de temps.

(Voir tableau B en annexe)

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) indique que les femmes de la région font bonne figure en ce qui concerne la propriété, ou la copropriété des entreprises agricoles. En effet, les femmes sont propriétaires (ou copropriétaires) d'entreprise agricole dans une proportion de 44,1 % au Centre-du-Québec, alors que cette proportion à l'échelle du Québec est de l'ordre de 38,5 %¹⁰.

Les femmes agricultrices se spécialisent surtout en production céréalière et de protéagineux, ainsi que dans le domaine de la production de bovins de boucherie, de veaux lourds et de bovins laitiers¹¹.

(Voir tableau C en annexe)

¹⁰ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Direction des politiques sur la gestion des risques. *Fiche d'enregistrement d'exploitations agricoles, 2000*, février 2004.

¹¹ Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec, février 2004, p. 41.

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

- Comparativement à l'ensemble des Québécoises, les Centricois accusent un retard en terme de scolarisation : seulement 7,4 % des femmes ont un grade universitaire, comparativement à 13,3 % des Québécoises. De plus, 18,8 % d'entre elles ont complété moins d'une neuvième année d'études, comparativement à 15,9 % des Québécoises, et 37,4 % n'ont pas étudié au-delà de la 12^e année, comparativement à 34,1 % des femmes du Québec.
- Toutes catégories d'âge confondues, la scolarisation des femmes du Centre-du-Québec est semblable à celle des hommes. Cependant, la situation est vraisemblablement en voie de changer puisque, si on ne retient que les personnes des groupes d'âge entre 15 et 44 ans, les Centricois détiennent en plus grande proportion un grade universitaire et ont davantage poursuivi des études postsecondaires que les hommes de la région.
- Au Centre-du-Québec comme au Québec, on remarque une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes.
- En conséquence, il y a en 2001 une plus grande proportion de femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire qu'en 1996, de même qu'une plus faible proportion ayant fait moins de neuf années d'études.

(Voir tableau 11 en annexe)

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

- Toutes catégories d'âge confondues, les taux d'emploi des femmes et des hommes du Centre-du-Québec augmentent en fonction de la scolarisation, une situation aussi observée dans l'ensemble du Québec. Cependant, on remarque qu'au Centre-du-Québec la différence des taux d'emploi masculins entre ceux qui ont fait des études postsecondaires et ceux qui détiennent un grade universitaire est nettement moins importante qu'au Québec, un nivellement qui ne se manifeste pas chez les femmes.
- De même, dans tous les groupes d'âge, les taux de chômage diminuent en fonction de la scolarisation et ce, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.
- Au Québec, ainsi que dans le Centre-du-Québec, le taux d'emploi le plus élevé est dans le groupe d'âge des 30 à 44 ans, peu importe la scolarisation et le sexe.
- Alors qu'au Québec le taux de chômage féminin diminue en fonction de l'âge peu importe la scolarisation, les Centricois détentrices d'un grade universitaire font

exception puisqu'on retrouve un plus fort taux de chômage chez les 45 ans et plus que chez les 30-44 ans.

- Tant au Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec, l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin se rétrécit avec la poursuite de la scolarisation : il est donc moins marqué chez les personnes ayant poursuivi des études postsecondaires ou détenant un grade universitaire.
- À l'inverse, cet écart est plus important parmi les individus qui ont complété moins d'une neuvième année d'études et ce, dans la région comme dans l'ensemble du Québec.
- Au Québec comme dans le Centre-du-Québec, le taux d'emploi des femmes est toujours inférieur à celui des hommes, peu importe la scolarisation. Cependant, certaines MRC s'écartent de la tendance régionale. En effet, dans trois d'entre elles, le taux d'emploi féminin est plus élevé que celui des hommes dans le groupe qui détient un grade universitaire. C'est le cas de : Bécancour, Arthabaska et L'Érable.
- En ce qui concerne le taux de chômage, le plus faible écart entre les femmes et les hommes du Centre-du-Québec se remarque chez les personnes qui ont complété des études postsecondaires (5,7 % c. 6,3 %).
- À l'inverse, cet écart est le plus marqué parmi le groupe qui a fait moins d'une neuvième année d'études (13,2 % pour les femmes c. 9,1 % pour les hommes).
- Au Québec, le taux de chômage féminin est toujours moins élevé que celui des hommes, peu importe la scolarisation mais dans la région, seules les femmes ayant fait des études postsecondaires ont un taux de chômage inférieur à celui des hommes.
- Néanmoins, certaines MRC ont des taux de chômage féminin et masculin différents de ceux de la moyenne régionale. L'exemple le plus marquant se trouve à Bécancour et à Nicolet-Yamaska, où le taux de chômage des femmes est nettement inférieur à celui des hommes parmi les personnes ayant complété moins d'une neuvième année d'études.
- Par rapport aux Québécoises, les taux d'emploi des Centriciennes sont plus élevés, sauf chez les femmes de 45 ans et plus détenant un grade universitaire.

(Voir tableau 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Les Centricaises touchent le plus faible revenu moyen d'emploi du Québec (18 548 \$). Ce revenu représente 79,7 % de celui des Québécoises (23 282 \$), alors qu'avec 29 680 \$, les hommes de la région touchent 85,5 % du revenu moyen d'emploi des Québécois (34 705 \$) et se classent au 15^e rang parmi les 17 régions du Québec.

En conséquence, les femmes de la région ne touchent que 62,5 % du revenu moyen d'emploi masculin, alors que ce rapport s'établit à 67,1 % pour les Québécoises.

De 1996 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté plus lentement que celui des Québécoises (17,7 % c. 19,5 %).

Les Centricaises ont gagné en 2002 en moyenne 2,30 \$ de moins de l'heure que l'ensemble des Québécoises (13,14 \$ c. 15,44 \$). Ce taux horaire féminin n'atteint même pas le taux horaire moyen des Québécoises relevé pour 1997. Notons que cette réalité n'est pas propre aux femmes mais touche aussi le salaire horaire des hommes de la région.

La MRC Drummond est celle où les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé (19 289 \$), un revenu néanmoins nettement inférieur à celui des Québécoises (23 282 \$).

À l'inverse, les femmes de la MRC L'Érable touchent le plus faible revenu d'emploi féminin de la région (17 282 \$). On y observe tout de même le plus faible écart régional entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes touchant 68,6 % du revenu des hommes. Soulignons cependant que cette MRC a aussi le revenu d'emploi masculin le plus bas de la région. C'est donc la faiblesse du revenu des hommes, plutôt que la bonne performance des femmes de L'Érable, qui réduit la différence de revenu entre les femmes et les hommes.

Arthabaska présente le plus important écart entre les revenus d'emploi masculin et féminin, les femmes obtenant 58,4 % du revenu des hommes. On note que les hommes de cette MCR touchent le plus haut revenu d'emploi du Centre-du-Québec (31 663 \$).

(Voir tableaux 13 et D en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

— Les revenus moyens totaux des femmes (17 415 \$) et des hommes (28 479 \$) du Centre-du-Québec sont inférieurs à ceux du Québec (respectivement 21 286 \$ et 33 117 \$).

- Le revenu moyen total des Centricaises équivaut à 61,2 % du revenu moyen total des hommes de la région, un écart plus important que pour les revenus d'emploi. Par contre, il s'établit à 81,8 % de celui des Québécoises, ce qui représente une moins grande différence que pour les revenus d'emploi.
- Au Centre-du-Québec, 7,6 % des femmes ne touchent aucun revenu, comparativement à 7,1 % des Québécoises et à 3,6 % des hommes de la région.
- Parmi les Centricaises qui touchent un revenu, 66,1 % reçoivent moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 58,5 % pour les Québécoises. À l'inverse, seulement 10,9 % des femmes de la région ont un revenu moyen de plus de 35 000 \$, comparativement à 18 % des Québécoises.

(Voir tableau 14 en annexe)

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1 LA SANTÉ

La santé constitue un axe majeur pour définir les conditions de vie des femmes. Malheureusement, comme une seule régie régionale de la santé et des services sociaux dessert les deux régions administratives de la Mauricie et du Centre-du-Québec, il n'est pas facile d'obtenir des informations distinctes pour chacun des territoires, ce qui nous prive d'un portrait précis de la situation sanitaire centricoise¹².

6.1.1 LES PROBLÈMES DE SANTÉ

- Les données disponibles nous permettent de constater que les Centricaises se distinguent peu des Québécoises en matière d'état de santé. Les femmes et les hommes du Centre-du-Québec ont une espérance de vie à la naissance respective de 81 ans et de 74,2 ans qui se compare à celle de la population du Québec (81,2 ans et 74,9 ans). Les femmes du district sociosanitaire de Bécancour vivent le plus longtemps (84,7 ans) et celles du district de L'Érable meurent les plus jeunes (76,8 ans).
- Les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs sont les principales causes de décès chez les hommes et les femmes de la région centricoise. Le cancer fait 146,3 victimes (par 100 000) par année chez les femmes et 269,5 (par 100 000) chez les hommes, alors que les proportions pour le Québécoises et les Québécois sont de 158,9 et 266,7 victimes (pour 100 000).
- Le cancer du sein fait moins de victimes, toutes catégories d'âge considérées, dans le Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec (25,6 pour 100 000 c. 28,4 pour 100 000). C'est dans le district sociosanitaire de Bécancour qu'on retrouve le taux de mortalité par ce cancer le moins élevé (17,9 pour 100 000 femmes). Par contre, le district de L'Érable détient le plus haut taux de mortalité par cancer du sein (35,5 pour 100 000 femmes) qui dépasse nettement les moyennes régionale et québécoise.
- Au Centre-du-Québec, la proportion de femmes qui décèdent des suites d'un cancer du col de l'utérus est quelque peu sous la moyenne Québécoise (1,8 c. 2 pour 100 000). On note toutefois un taux de 5,2 points au-dessus de la moyenne dans le district sociosanitaire de Bécancour où il atteint 7,2 pour 100 000.

¹² Les principales sources utilisées pour ce chapitre sont : Institut national de la santé publique. *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : http://www.inspq.qc.ca/pdj/publications/050_portrait_sante_2002.pdf ainsi que RRSS 04. *Les Indicateurs sociosanitaires pour l'élaboration des plans d'action locaux de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, 2003, adresse Web : <http://www.rrss04.gouv.qc.ca>.

6.1.2 LA SANTÉ REPRODUCTIVE

- Au Centre-du-Québec, l'indice synthétique de fécondité des femmes, soit le nombre moyen d'enfants par femme pour une année donnée¹³, est plus élevé que la moyenne québécoise. Ainsi, pour l'année 2002, le Centre-du-Québec avait un indice synthétique de fécondité de 1,57 enfant par femme c. 1,44 pour l'ensemble du Québec. La région se classe deuxième à ce chapitre derrière le Nord-du-Québec.¹⁴
- En 2002, l'âge moyen des femmes centricoises au premier bébé est de 27,86 ans comparativement à 28,85 ans dans l'ensemble du Québec.¹⁵
- Au cours de la période 1996-1998, pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, le taux de grossesse à l'adolescence est de 16,4 (pour 1 000) chez les 14-17 ans et de 64,9 (p. 1 000) chez les 18-19 ans, soit respectivement de 3,2 et de 3,5 points de moins que pour le Québec.
- Cependant, au cours de la même période, les jeunes femmes de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont eu recours nettement moins à l'IVG : le taux pour 1 000 atteint 9,2 chez les 14-17 ans, 27,7 chez les 18-19 ans et 26,8, chez les 20-24 ans, alors qu'au Québec ces proportions se situent à 12,9, 35,7 et 36,9. Par conséquent, les taux de naissance chez les femmes de ces groupes d'âge sont supérieurs à ceux qu'on retrouve au Québec.

6.1.3 LES COMPORTEMENTS DE SANTÉ PROPRES AUX FEMMES¹⁶

- En 1998, près de la moitié (48 %) des femmes de 15 ans et plus des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec pratiquent l'auto-examen des seins une fois aux deux ou trois mois, ou plus souvent. Les femmes de 40 ans et plus semblent plus assidues à la pratique de ce moyen de prévention que les femmes plus jeunes. Cette tendance est également constatée dans l'ensemble du Québec.
- Une proportion de 43 % des femmes de la région ont eu un examen des seins par un professionnel au cours des mois précédant l'enquête tandis que 17 % n'ont jamais passé cet examen au cours de leur vie. Depuis l'enquête de 1992-1993, on remarque une diminution statistiquement significative de la proportion de femmes ayant subi un examen depuis moins d'un an, qui est passé de 49 % à 43 %. Une telle diminution est également marquée au Québec.
- En 1998, dans les régions Mauricie et Centre-du-Québec, 26 % des femmes de 15 ans et plus disent avoir passé une mammographie depuis deux ans ou moins d'un an. Le

¹³ Institut de la statistique du Québec. *La situation démographique au Québec : Bilan 2001*, décembre 2001, p. 275.

¹⁴ Institut de la statistique du Québec. Adresse Web : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ RRSSS 04. « Les comportement de santé propres aux femmes en Mauricie et au Centre-du-Québec » *Bulletin Profil 04*, vol. 8, numéro 5, février 2003.

recours à la mammographie prend de l'importance surtout à partir de 40 ans. Ainsi, dans le groupe des 40-49 ans, près de 20 % des femmes ont passé une mammographie depuis deux ans et moins alors que chez les femmes de 50 ans et plus, cette proportion atteint 56 %. D'autre part, la proportion des femmes ayant passé une mammographie depuis deux ans et moins augmente graduellement dans le temps passant de 9 % en 1987 à 26 % en 1998, une augmentation semblable à celle du Québec.

- En 1998, 37 % des femmes de 15 ans et plus ont passé un test de PAP au cours de la dernière année tandis que 13 % affirment n'avoir jamais passé ce test. La moitié (50 %) des 15-39 ans ont passé ce test au cours de la dernière année, tandis que seulement le quart (26 %) des femmes de 50 ans et plus l'ont subi.

6.1.4 LA SANTÉ MENTALE

- En 1998, on dénombrait dans la région sociosanitaire Mauricie-Centre-du-Québec près de 20,9 % de femmes et 17,7 % d'hommes qui présentaient un niveau élevé de détresse psychologique. Cette proportion est plus élevée chez les femmes du Québec (22,8 %) et légèrement plus faible chez les hommes (17,3 %).¹⁷
- Les troubles mentaux constituent la cause de mortalité de 24,4 p. 100 000 femmes au Centre-du-Québec, soit 4,9 points de plus que le taux relevé chez les Québécoises. Les districts sociosanitaires de Nicolet-Yamaska et de Drummond présentent la plus importante proportion de femmes décédées des suites de troubles mentaux de la région avec un taux respectif de 37,7 et de 34,6 pour 100 000 (c. 19,5 pour le Québec), alors qu'on trouve le taux le plus faible dans le district de Bécancour avec 10,9 p. 100 000 femmes.
- En 1998, 4 % des femmes et 3,4 % des hommes des régions Mauricie et Centre-du-Québec présentaient des idées suicidaires sérieuses au cours d'une période de douze mois, comparativement à 3,9 % chez les Québécoises et à 3,9 % chez les Québécois.
- Au Centre-du-Québec, entre 1995 et 1999, une moyenne de 10,8 femmes sur 100 000 sont décédées par suicide, comparativement à 40,8 chez les hommes (et à respectivement 8,2 et 31,4 chez les Québécoises et Québécois). Les moyennes féminines régionales les plus élevées sont remarquées dans les districts de Nicolet-Yamaska (15,3 p. 100 000) et d'Arthabaska (12,0 p. 100 000), alors que la moyenne la plus basse est dans L'Érable (7,3 p. 100 000).
- Par ailleurs, le groupe d'âge le plus touché par le suicide chez les femmes au Centre-du-Québec est celui des 15-24 ans, avec un taux de 14,7 pour 100 000, comparativement à 7,9 pour les femmes du même groupe d'âge au Québec.

¹⁷ Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec. *Op. cit.* et Institut national de la santé publique du Québec. *Le portrait de santé..., op. cit.*

- La prévalence de mort par suicide rencontrée dans les districts sociosanitaires de Bécancour et de Nicolet-Yamaska soulève des inquiétudes. Ainsi, dans la MRC Bécancour, on retrouve chez les femmes âgées de 25 à 44 ans un taux de 27 morts par suicide pour 100 000, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne québécoise pour ce groupe d'âge (11,1 p. 100 000). Dans le district de Nicolet-Yamaska ce sont les femmes du groupe d'âge de 45-64 ans qui se démarquent avec un taux de 35,6 morts par suicide pour 100 000, comparativement à la moyenne québécoise qui est de 12, soit un écart de 23,6 points.

6.2 LA VIOLENCE

- Les données publiées par le ministère de la Sécurité publique démontrent que les femmes sont les principales victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle. Au Québec, en 2001, plus d'une victime de crime contre la personne sur cinq (22 %) a été agressée par un conjoint, un ex-conjoint ou un ami intime, soit 16 525 sur 74 014. Dans le Centre-du-Québec, pour la même année, on dénombre 335 cas de violence conjugale signalés aux autorités par les femmes comparativement à 56 pour les hommes.
- Au Centre-du-Québec, comme pour l'ensemble des régions du Québec, les voies de fait constituent la catégorie d'infraction la plus souvent signalée par les femmes. Elles représentent 60,9 % des signalements au Centre-du-Québec (c. 67,6 % au Québec). Au deuxième rang viennent les menaces qui sont proférées dans 22,7 % des cas au Centre-du-Québec (c. 18 % pour le Québec).
- Alors qu'au Québec, les femmes victimes de violence conjugale étaient principalement les conjointes des auteurs présumés (47 % contre 42 % pour les ex-conjointes et 11 % pour les amies intimes) au Centre-du-Québec, ce sont les ex-conjointes (52,2 %) qui ont été le plus souvent victimes de ces crimes (c. 37,3 % pour les conjointes et 10,5 % pour les amies intimes).
- Seulement 57,6 % des dossiers, ouverts à la suite de plaintes déposées par des femmes, se sont soldés par une mise en accusation formelle, comparativement à 82,3 % au Québec.
- La région du Centre-du-Québec compte sur son territoire trois maisons d'hébergement pour venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale. Il s'agit de La Nacelle située à Nicolet, La Volte-Face à Victoriaville et La Rose des Vents à Drummondville.
- Du 1er avril 2002 au 31 mars 2003, ce sont 473 femmes et enfants qui ont eu accès à des services d'hébergement dans ces trois maisons¹⁸.

¹⁸ Informations recueillies au sein de chacune des ressources à partir de leur données inscrites à leur rapport d'activité 2002-2003.

- Au total, ce sont plus de 9 000 jours d'hébergement qui ont été comptabilisés au cours de cette même année. Cette donnée ne tient pas compte des 2 480 demandes formulées afin de recevoir d'autres services que ceux directement liés à l'hébergement.
- Selon les coordonnatrices de ces maisons, le constat qui semble se dessiner tient en la complexification des problèmes identifiés et surtout à la combinaison de plusieurs problématiques (alcoolisme, toxicomanie, santé mentale, etc.) rencontrées chez les femmes qui viennent demander de l'aide.
- Deux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) offrent aussi des services sur le territoire centricois. Ces derniers sont situés à Drummondville et Victoriaville.¹⁹
- Le CALACS Aqua-R-Elle de Victoriaville est en opération depuis le mois de juin 2002 seulement. Il couvre les MRC L'Érable et Arthabaska. Dès les premiers dix mois d'opération, ce sont plus de 130 suivis qui ont été effectués par cet organisme.
- Le CALACS La Passerelle de Drummondville est en service depuis 1990 et a offert 728 interventions et suivis au cours de l'année 2002-2003. De plus, 2 883 appels ont été reçus au cours de cette même année. Enfin, plus de 900 personnes ont participé à des rencontres ou des ateliers de prévention et d'éducation en matière de violence sexuelle offerts par La Passerelle.

¹⁹ Informations tirées des rapports annuels 2001-2002 pour les deux CALACS de la région.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

La participation aux différents postes décisionnels est une réalité qui demeure marquée par la différenciation selon le sexe. Les femmes continuent de rencontrer des obstacles pour siéger sur des comités ou des conseils d'administration ou pour occuper des postes de direction au sein des différentes instances locales, régionales ou nationales. Le Centre-du-Québec n'échappe pas à cette réalité.

- Les Centricaises sont peu représentées à l'Assemblée nationale. Si, depuis le 14 avril 2003, le Centre-du-Québec compte une députée à l'Assemblée nationale, il s'agit de la première femme députée pour la région. La proportion d'élues est de 20 % dans la région comparativement à 30 % pour l'ensemble du Québec. Lors des élections générales d'avril 2003, six femmes (24 %) se sont présentées parmi les vingt-cinq candidates de la région et une seule a été élue.
- On remarque que davantage de femmes du Centre-du-Québec que de l'ensemble du Québec sont mairesses. On y dénombre en effet 13 mairesses sur 84, soit un taux de 15,5 % comparativement à 11 % pour l'ensemble du Québec.
- Par contre, la représentation des femmes comme conseillères municipales est sous la moyenne québécoise (18,4 % c. 24 %).
- Le rayonnement des femmes sur la scène régionale se manifeste aussi au sein du Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ). Que ce soit à titre de membre du conseil d'administration ou du comité exécutif, les Centricaises sont proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des Québécoises à siéger à ces instances en 2003. C'est dans une proportion de 35,3 % (c. 29 %) qu'elles sont au C.A. et de 30,8 % (c. 27 %) qu'elles siègent au C.E.
- Notons que cette instance a été remplacée par la conférence régionale des élus (CRÉ) au 1er avril 2004 où, dans sa composition transitoire jusqu'au 30 juin 2004, les femmes occupent 36 % des 22 sièges.
- Les Centricaises sont davantage présentes dans les instances de développement local que les Québécoises puisque, sur les cinq centres locaux de développement (CLD) que compte la région, les femmes sont représentées au conseil d'administration dans une proportion de 37,6 % comparativement à 27 % pour l'ensemble du Québec.
- Les endroits où il est plus fréquent de rencontrer des femmes dans des postes de décision demeurent les organismes voués à la santé et aux services sociaux ainsi que ceux en éducation.

- Au Centre-du-Québec, en 2003, 39,2 % des sièges des différents conseils d'administration des 10 établissements de la santé et des services sociaux de la région sont occupés par des femmes, une représentation qui atteint 44 % au Québec.
- Les femmes président deux des trois commissions scolaires que compte la région, soit un taux de 66 % comparativement à 42 % pour l'ensemble du Québec en 2003.
- Par contre, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de la région était constitué, en 2003, de 27,8 % de femmes alors qu'au Québec ce taux atteint 42 % pour la même période.
- Au Centre-du-Québec, le nombre de femmes cadres au sein de l'appareil gouvernemental est significativement sous la moyenne québécoise. Leur présence est seulement de 18,9 % comparativement à 28 % pour l'ensemble du Québec.
- La présence des femmes au sein de la Conférence administrative régionale (CAR) du Centre-du-Québec est supérieure à celle de la moyenne québécoise. C'est dans une proportion de 35 % que les femmes y sont présentes dans la région comparativement à 29 % pour l'ensemble du Québec.

(Voir tableau 15 en annexe)

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

Dans la publication de son avis régional sur les conditions de vie des femmes au Centre-du-Québec, en avril 2001, le Conseil du statut de la femme faisait trente-quatre recommandations aux acteurs de la région afin d'améliorer la situation des Centricaises. Les engagements qui en ont découlé méritent d'être présentés afin de cerner le dynamisme de la région, mais aussi dans le but de cibler les efforts à poursuivre en vue de l'amélioration des conditions de vie des femmes du Centre-du-Québec.

Voyons, sous forme de tableau ce qui en a résulté.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour développer des mesures appropriées aux femmes et aux hommes		
ISQ	1. Que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) soit mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs et, à ce titre, qu'il travaille de concert avec tous les ministères et organismes, publics ou parapublics, nationaux, régionaux ou locaux.	Sur le plan national, le CSF a adressé à plusieurs reprises des demandes à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) relativement à la nécessité d'avoir des données ventilées selon le sexe et disponibles dans tous les secteurs d'activité. La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.
MRég <i>CRCDCQ, TCMFCQ, CSF, E-Q, MAMM, MFER</i>	2. Que, conformément à son mandat de veiller à l'application, en région, de la cinquième orientation de la <i>Politique en matière de condition féminine</i> , le MRég s'assure de l'engagement de ses partenaires dans la collecte de statistiques régionales sexuées pour chaque territoire de MRC et qu'il signifie des attentes claires à ce sujet aux organismes dont il est responsable. Qu'il se saisisse de l'occasion que lui fournit le projet d'observatoire régional pour systématiser cette pratique.	La signature, en avril 2003, de l' <i>Entente de collaboration sur la condition féminine au Centre-du-Québec : en entrepreneuriat et dans les instances décisionnelles</i> a permis la mise en place d'un Observatoire en condition féminine qui a été officiellement lancé en mars 2004. Cet outil, élaboré par le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, contient 77 indicateurs et est à la disposition de l'ensemble de la communauté et des organismes de la région, via Internet : www.femmescentreduquebec.qc.ca .
CRCDC, CLD, CLE, RRSSS, CLSC	3. Que les instances régionales et locales du Centre-du-Québec adoptent les mesures pour ventiler les données selon le sexe lors de leur collecte de statistiques et pour faire les analyses différenciées selon les sexes nécessaires à l'adaptation de leur action.	L'entente de collaboration sur la condition féminine au Centre-du-Québec : en entrepreneuriat et dans les instances décisionnelles et la mise en place de l'Observatoire en condition féminine confirment l'engagement de produire des données ventilées. Emploi-Québec recueille des données sexuées mais ne fait pas

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
		encore d'ADS. À la RRSSS, les données sont ventilées selon le sexe et l'ADS fait partie des objectifs contenus dans le Plan d'action régional de santé publique 2003-2006.
CRCD, RRSSS et Secrétariat aux affaires autochtones, Conseils de bande	4. Que le CRCD et la RRSSS demandent la collaboration du Secrétariat aux affaires autochtones, des conseils de bande et des femmes autochtones pour recueillir et analyser des informations permettant de mieux circonscrire la contribution et les besoins économiques et sociaux des Amérindiennes de la région, résidentes des différentes collectivités autochtones ou vivant hors réserve, afin d'être mieux en mesure d'adapter les politiques et programmes à leur réalité.	Il ne s'est rien fait en ce sens depuis 2001.
RRSSS	5. Que la RRSSS, bien qu'elle desserve toujours les régions Mauricie et Centre-du-Québec, produise des analyses sociosanitaires compatibles avec le nouveau découpage administratif afin de pouvoir prendre la mesure de l'état de santé physique et mentale des populations de deux régions, sous tous ses aspects, et qu'elle y discerne la réalité des femmes et des hommes.	Le rapport de <i>l'Enquête sociale et de santé 1998</i> ne permettait pas de différencier les situations propres aux deux régions que sont la Mauricie et le Centre-du-Québec. Cependant, en 2003, la RRSSS a publié des indicateurs pour l'élaboration des plans d'action locaux de santé publique qui distinguent les données par région et par district sociosanitaire. Ces indicateurs discernent, la plupart du temps, la réalité des femmes et celle des hommes.
Cible d'intervention 2 : Améliorer la qualité des emplois occupés par des femmes		
CRCD, CLD, CRPMT, Commissions scolaires, CÉGEP, CLE	6. Que les planificateurs du développement (CRCD, CLD et CRPMT) et les planificateurs et dispensateurs de formation (commissions scolaires, cégeps et CLE) développent des liens systématiques afin d'améliorer l'information scolaire et professionnelle et qu'ils	Cette problématique a été soumise à la Table « éducation et formation professionnelle » du CRCD afin que les membres soient sensibilisés. Emploi-Québec a développé, pour la région, une stratégie d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre et a présenté aux directeurs des

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	consacrent plus de ressources à cet effet afin que les étudiantes bénéficient, le plus tôt possible dans leur parcours scolaire, d'une information scolaire et professionnelle à jour et pertinente, en lien avec le marché du travail et les orientations de la région.	établissements scolaires les perspectives professionnelles pour les prochaines années. En raison de la pénurie de main-d'œuvre régionale, c'est un mécanisme de sensibilisation continue qui est prévu par Emploi-Québec.
MEQ et E-Q	7. Que, pour soutenir les femmes adultes, et notamment les femmes immigrantes, dans leur démarche éducative et leur intégration au marché du travail, le MEQ et Emploi-Québec s'engagent avec célérité dans le développement d'outils pour permettre la reconnaissance des acquis expérientiels, et non pas seulement académiques.	Les responsables de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, en collaboration avec le MEQ, sont présentement en « chantier » afin de mettre en place des modalités et des structures permettant la reconnaissance des expériences comme acquis et ce, autant pour les femmes que pour les hommes de la région. Pour l'instant, rien de tangible n'est encore réalisé, le tout est en élaboration.
E-Q, CRPMT, CLE	8. Compte tenu de la sous-scolarisation des femmes adultes de la région, que la direction régionale d'Emploi-Québec facilite l'accès à la formation de base en prenant en considération les besoins des « femmes sans chèque », des femmes handicapées, ainsi que des travailleuses à faible revenu qui souhaiteraient se réorienter sur le plan professionnel. Qu'elle prévoie à leur intention les mesures d'accompagnement nécessaires, ainsi que le remboursement des frais supplémentaires attribuables à leur parcours.	L'ensemble des ressources des CLE de la région ont eu une formation académique spécifique au traitement des clientèles féminines (dispensée par la ressource régionale affectée aux dossiers de condition féminine). Le remboursement des frais se font sur une base généralisée et non spécifique pour les femmes. Les mesures d'accompagnement fournies par les CLE sont générales mais sont spécifiquement assurées par les ressources externes spécialisées pour les femmes (Services Intégrés à l'Emploi et Partance) quand il y a lieu.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Commissions scolaires et cégeps	9. Que les commissions scolaires et les cégeps se donnent un objectif numérique d'inscription des filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs prometteurs pour la région. Que, dans le cadre de projets-pilotes, des institutions instaurent un programme d'accès à l'égalité en éducation pour favoriser l'accès des filles à certains secteurs prometteurs de formation.	À la connaissance du MEQ, aucun établissement ne se serait donné d'objectif numérique d'inscription des filles dans ces secteurs. Cependant, différents projets ont été réalisés, en collaboration avec des centres d'intégration à l'emploi pour les femmes et les représentantes de la condition féminine au sein des commissions scolaires et des cégeps de la région afin de favoriser et de maintenir des femmes dans des formations non traditionnelles. De plus, tous les établissements participent au concours « <i>Chapeau les filles</i> ». D'autre part, le MEQ, par son programme de projets novateurs, a soutenu des mesures d'accompagnement dans les établissements scolaires. Il a, de plus, participé financièrement à la diffusion dans les écoles secondaires de la vidéo « <i>Par ici, les filles</i> ».
CLE	10. Que, lors de l'achat de formation dans des domaines traditionnellement masculins, les CLE mettent tout en œuvre pour combler les places réservées à des candidatures féminines.	Pas de places réservées ni pour les hommes ou les femmes par les CLE de la région. Cependant, le plan d'action 2002-2003 d'Emploi-Québec démontre une volonté manifeste de favoriser l'intégration des femmes aux métiers non traditionnels. Les femmes sont orientées vers différentes formations et les données du rapport de gestion indiquent une forte participation de ces dernières.
CLE, CRPMT et la direction régionale d'Emploi-Québec	11. Que les CLE, en collaboration avec le CRPMT et la direction régionale d'Emploi-Québec, se donnent une stratégie de préparation à l'emploi à l'intention des candidates dans des formations menant à des emplois non traditionnels tant pour accroître l'intérêt des femmes que pour leur permettre de connaître la réalité dans laquelle elles s'engagent. Qu'ils prévoient aussi	Objectifs en ce sens dans le plan d'action 2002-2003 de la direction régionale d'Emploi-Québec. Collaboration des CLE avec Femmes et production industrielle, Partance et Services intégrés pour l'Emploi. Soutien financier à ces organismes pour, entre autres, la réalisation de formations préparatoires au travail en usine (FPTU).

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	des mesures de soutien pour favoriser le maintien en formation offerte, selon le cas, par les groupes de femmes, les CLE ou les établissements scolaires.	
E-Q, MEQ, MIC	12. Pour accroître les conditions de succès de l'intégration au travail des filles et des femmes dans des professions ou métiers non traditionnels, que les directions régionales d'E-Q, du MIC et du MEQ s'associent aux groupes de femmes actifs sur cette question pour développer des mesures d'accompagnement à l'intention des entreprises qui embauchent des candidates féminines afin que celles-ci soient mieux en mesure d'accueillir et de soutenir les recrues.	Collaboration fournie à Femmes et production industrielle pour la réalisation de la première édition du prix « <i>Bravo les entreprises</i> » de la part d'Emploi-Québec, du MIC et du CRCD.
CRPMT, CRCD et CLD	13. Que le CRPMT, le CRCD et les CLD suscitent un débat réunissant tant les entreprises que les résidentes et résidents de la région pour évaluer comment travail, qualité de vie et embauche pourraient mieux se conjuguer au Centre-du-Québec.	Le débat sur ces questions a été amorcé d'une part, par les démarches régionales entourant le <i>Rendez-vous national des régions</i> et, d'autre part, par le travail réalisé depuis deux ans par le consortium en développement social. Un des résultats les plus intéressants est la stratégie d'attraction et de maintien de la main-d'œuvre développée par Emploi-Québec.
CRCD, CLD <i>MRég et autres ministères et groupes de femmes concernés</i>	14. Que le CRCD et les CLD, avec la collaboration du ministère des Régions et des autres ministères concernés, ainsi que des groupes de femmes, suscitent et soutiennent la diversification des secteurs d'activité dans lesquels les femmes développent des projets d'entreprise ou d'économie sociale.	Démarche en vue de la signature d'une entente spécifique dont un des objets est la poursuite du concours « <i>Gagnez votre entreprise</i> » et le développement de moyens pour soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
MRég, CRCD, CLD, FDE, E-Q et CLE	15. Que le MRég, dans le cadre des attentes annuelles qu'il fixe au CRCD et aux CLD, leur demande d'inclure, dans les critères d'évaluation des projets qu'ils acceptent de financer, les retombées prévues en termes de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes et de produire un bilan des résultats effectivement atteints. Que les administratrices et administrateurs du Fonds de diversification économique soient tenus au même exercice. Que la direction régionale d'E-Q adopte une démarche semblable avec les CLE.	MRég : voir l'état de réalisation de la recommandation n° 2. E-Q : pas de cibles précises à ce sujet, mais accès aux femmes à l'ensemble des mesures.
Cible d'intervention 3 : Accroître l'accès aux services, notamment en milieu rural, pour freiner l'exode des jeunes et faire face aux changements démographiques		
CRCD, MEQ, CRPMT, OPHQ	16. Que le CRCD, avec la collaboration du MEQ, du CRPMT et de l'OPHQ, intensifient leurs efforts en vue de mieux accorder aux priorités de développement de la région l'offre de formation professionnelle, collégiale et universitaire, tant en vue d'améliorer la rétention des jeunes sur le territoire que de soutenir la persistance scolaire de la population régionale, sous-scolarisée comparée à la moyenne québécoise. Qu'on envisage le recours aux nouvelles technologies de l'information pour ce faire.	La rétention des jeunes sur le territoire et la réussite éducative sont deux des neuf propositions régionales acheminées au <i>Rendez-vous national des régions</i> . Depuis, une entente de collaboration entre le CRCDCQ et les membres de la table régionale de l'éducation sur la réussite éducative au Centre-du-Québec a été signée à l'automne 2003. La rétention des jeunes était parmi les priorités du plan d'action 2002-2003 d'E-Q et les mesures d'attraction de la main-d'œuvre ont été annoncées depuis.
MEQ, RRSSS, les centres Jeunesse, CLE	17. Que la direction régionale du MEQ se penche, avec les partenaires de son réseau, sur l'abandon scolaire et qu'elle prenne en considération les problèmes spécifiques des jeunes femmes, dont les mères adolescentes. À cet	Une entente de collaboration sur la réussite éducative au Centre-du-Québec a été signée en novembre 2003 entre le CRCDCQ, la table régionale de l'éducation, les trois commissions scolaires de la région, les deux cégeps,

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	effet, qu'elle accroisse sa collaboration avec la RRSSS, les centres jeunesse et les CLE pour que des mesures adaptées à la situation des décrocheuses soient disponibles.	l'UQTR, E-Q et la RRSSS. Cette entente est à développer un plan d'action régionale qui veillera entre autre à lutter contre le décrochage scolaire des filles et des garçons selon leur particularité. De plus le programme « <i>Ma place au soleil</i> » s'adresse aux décrocheuses et jeunes mères sur plusieurs territoires et obtient des résultats intéressants.
CRCD	18. Que le CRCD et tous les partenaires régionaux qui se préoccupent de l'exode des jeunes prennent le soin de distinguer la réalité et les motivations des jeunes femmes et des jeunes hommes et qu'ils en tiennent compte dans les mesures visant leur rétention ou leur retour dans la région.	Le Forum jeunesse est fort préoccupé par l'exode des jeunes. La prise en considération de cet exode a constitué un critère particulier pour l'attribution de subventions dans le cadre du Fonds jeunesse. C'est aussi un problème qui a été souligné, lors de l'état de situation de la région, au <i>Rendez-vous des régions</i> et l'accent a été mis sur la différence entre les jeunes femmes et les jeunes hommes à ce propos. Plusieurs CLD de la région comptent des comités jeunes.
CRCD, MFE, groupes de femmes et syndicat des agricultrices	19. Que le CRCD s'assure, avec la collaboration du MFE, des organismes du milieu, dont les groupes de femmes et les syndicats, notamment celui des femmes agricultrices, que les services de garde mis sur pied à la suite de l'entente spécifique tiennent compte des besoins des différentes parties du territoire et soient adaptés aux différents horaires de travail ou des programmes d'insertion socioprofessionnelle.	La finalisation du plan de développement s'est effectuée en mars 2004, faisant en sorte qu'environ 5 400 places de garde régis par l'État seront disponibles au 31 mars 2005 au Centre-du-Québec. Le tout s'est effectué en fonction des critères de répartition nationaux et régionaux qui étaient : la couverture des milieux non desservis, la couverture en fonction d'états de situation bien documentés sur les besoins des familles, en fonction d'opportunités de développement claires ou de façons de faire novatrices, en fonction de partenariats, en fonction des connaissances des normes de financement, de la qualité et de la faisabilité des projets.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
CRCD, MRC, OPHQ, groupes de femmes	20. Que le CRCD, les MRC et les municipalités poursuivent leurs efforts, avec la collaboration de l'OPHQ et des organismes du milieu, dont les groupes de femmes, pour l'élaboration de solutions novatrices en vue de répondre aux besoins de transport collectif. Que ces efforts visent à faciliter l'accès tant à la formation et à l'emploi, notamment pour les personnes handicapées, qu'aux services dans le contexte du virage ambulatoire et du maintien à domicile des personnes âgées.	Toutes les MRC et plusieurs partenaires sont mobilisés dans l'élaboration de solutions pour répondre aux besoins de transport collectif. La région a été reconnue par le ministère des Transports, comme région pilote dans ce dossier. Une étude concernant l'évaluation des besoins a été réalisée. Des projets pilotes devraient voir le jour sous peu.
CRCD et municipalités	21. Que le CRCD et les municipalités s'efforcent de susciter l'intérêt de promotrices et de promoteurs de logements sociaux. Qu'à cet effet, la formule coopérative soit promue et soutenue.	Aucune démarche structurée en ce sens n'a été amorcée par le CRCDQC et les municipalités. Il est prévu que le comité régional de développement social agisse sur cette problématique et que celle-ci fasse partie du prochain plan triennal.
CRCD, RRSSS	22. Compte tenu de l'apport essentiel de l'action des groupes communautaires dans le milieu et de la richesse de l'expertise en développement social qu'ils ont acquise, que les instances régionales, et plus particulièrement le CRCD et la RRSSS, consacrent les ressources nécessaires pour consolider le financement des groupes existants et pour soutenir l'implantation de nouveaux groupes ou de points de services dans les zones moins bien desservies à ce chapitre et ce, en respectant le principe de l'autonomie de gestion du mouvement associatif.	Le CRCDQC a soutenu financièrement les 5 CDC de la région pendant 5 ans environ. Un relevé des octrois accordés au cours des 5 dernières années en vertu du Fonds de développement régional (FDR) démontre que 30 % du budget a été affecté à des initiatives communautaires. Quant à la RRSSS, elle soutient les organismes communautaires dans le cadre du programme SOC. Le niveau de financement des organismes communautaires relève principalement du palier national. Les organismes communautaires ont négocié sur le plan national avec le SACA et obtenu dans les principes la reconnaissance de leur autonomie et un meilleur financement. L'arrivée du nouveau gouvernement a mis en veilleuse l'application des ententes. D'autre part, la mise en place des nouvelles

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
		agences de développement des réseaux intégrés de santé et services sociaux vient aussi changer la donne pour le mouvement communautaire.
RRSSS, CRCD, MRC et les municipalités	23. Que la RRSSS, le CRCD ainsi que les MRC et les municipalités suscitent et appuient le développement d'approches spécifiques, ainsi que de projets novateurs pour répondre aux besoins des femmes et des hommes seuls, particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes sans soutien, en accordant une attention particulière aux conditions de vie en milieu rural.	Selon les recherches effectuées, il n'y a pas eu mise en route d'approches innovatrices à ce sujet. Cette problématique a été soulevée par le Comité régional en développement social Centre-du-Québec. Actuellement, la table aînés-e-s inter-MRC est engagée dans une démarche avec chacun des territoires de MRC pour dresser un état de situation des aînés-e-s et définir des priorités d'action. Les résultats de la démarche, ainsi que les priorités d'action devraient être connus au printemps 2004.
Cible d'intervention 4 : Offrir aux femmes les conditions pour vivre leur maternité de façon sécuritaire et librement consentie		
RRSSS, CRCD	24. Compte tenu du vieillissement de la population centricoise, que la RRSSS, en collaboration avec le CRCD, dresse un portrait des femmes et des hommes âgés afin que ces instances puissent effectuer une analyse différenciée selon le sexe de la situation de la population aînée et de l'organisation des services à son intention. Que ce portrait prenne également le soin de discerner, parmi les 65 ans et plus, les différents groupes d'âge et qu'il se penche sur les abus physiques, psychologiques et monétaires dont les personnes aînées sont victimes.	Depuis le printemps 2003, une ressource a été embauchée et travaille en collaboration avec le CRCDCQ afin de mener une enquête sur la population aînée de la région du Centre-du-Québec. Le bilan de cette étude sera disponible au printemps 2004 et devrait servir de base à l'élaboration d'un plan d'action régional en la matière.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
E-Q, MSS, RRSSS et les groupes intervenant en violence	25. Que, dans le cadre de la <i>Stratégie d'intervention en matière de main-d'œuvre féminine</i> , les directions régionales d'E-Q et du ministère de la Solidarité sociale s'efforcent de mieux comprendre l'impact de la violence conjugale et sexuelle sur l'employabilité des femmes qui en sont victimes. Pour ce faire, qu'ils développent une collaboration avec la RRSSS et les groupes intervenant auprès des femmes victimes de violence pour être en mesure d'offrir l'information et la formation nécessaires au personnel des CLE.	Il n'y a pas vraiment de collaboration entre E-Q et la RRSSS sur ces problématiques. Cependant, dans l'ensemble du Centre-du-Québec, le personnel des CLE a reçu des sessions de sensibilisation en vue de dépister et de référer des victimes d'agressions sexuelles parmi la clientèle. Ce travail a été confié, au cours de l'année 2003, à la répondante régionale de la <i>Stratégie d'intervention en matière de main-d'œuvre féminine</i> .
RRSSS et les établissements du réseau sociosanitaire	26. Que la RRSSS et les établissements du réseau sociosanitaire adoptent une approche globale dans leurs interventions auprès des jeunes, tant filles que garçons, quant au développement d'habitudes sexuelles sécuritaires et responsables et qu'ils s'assurent de la collaboration d'organismes utilisant une telle approche pour les appuyer.	<i>Le plan d'action régional de santé publique (PARSP) 2003-2006</i> prévoit maintenir et généraliser les services concernant la consultation en matière de sexualité du type clinique jeunesse et la contraception orale d'urgence ainsi que les services d'interruption volontaire de grossesse. Les ressources en milieu scolaire demeurent et poursuivent leur travail.
Commissions scolaires, MEQ et la RRSSS	27. Que les commissions scolaires, en collaboration avec la direction régionale du MEQ et la RRSSS, se penchent sur la situation des jeunes femmes enceintes ou mères, notamment pour les territoires des MRC Arthabaska et Drummond, et qu'elles leur fournissent les services requis. Qu'elles examinent leur situation en lien avec la lutte à l'abandon scolaire.	Les orientations du MSSS sur la prévention des grossesses à l'adolescence sont attendues. Présentement, les CLSC travaillent à prévenir ou à retarder la 2 ^e grossesse. Le programme « <i>Ma place au soleil</i> » est implanté dans plusieurs territoires et est reconnu comme un moteur intéressant pour la ré-orientation professionnelle des jeunes femmes et le retour aux études.
RRSSS	28. Que la RRSSS veille au maintien, à l'amélioration et à la consolidation des services de planification des naissances (éducation sexuelle, contraception, infertilité et	Cette préoccupation fait partie des cibles prioritaires régionales contenues dans le <i>Plan d'action régional de santé publique 2003-2006</i> . Les interventions en <i>planning</i> peuvent

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	stérilisation) et d'avortement offerts dans la région en vue de répondre aux divers besoins des jeunes filles et des femmes. Qu'elle s'efforce de mettre sur pied des cliniques jeunesse et de renforcer les services infirmiers en milieu scolaire.	varier d'une école à l'autre, mais elles font partie des préoccupations des infirmières qui y sont assignées : distribution de condoms, information sur « la pilule du lendemain », cliniques jeunesse où les jeunes ont accès à différentes ressources, des médecins dans certains cas. En ce qui concerne les avortements, les CLSC sont responsables de la préparation et du suivi.
Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé mentale des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent		
RRSSS	29. Que la RRSSS se donne les moyens d'approfondir les problèmes de santé mentale des adolescents et des jeunes adultes en distinguant la réalité des garçons et des filles et, dans le cas de ces dernières, en vérifiant les liens entre leur santé mentale et les comportements à risque afin d'être en mesure de développer un modèle d'intervention intégrée auprès d'elles.	Le <i>Plan d'action régional de santé publique 2003-2206</i> (PARSP) pour les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec reconnaît que la division sociale des rôles selon le sexe et les rapports sociaux de sexe sont des facteurs essentiels à considérer dans l'élaboration de stratégies efficaces pour la santé publique. Cette reconnaissance devrait donner lieu à des actions précises en matière d'action et de prévention auprès de la population en général et auprès des jeunes et des aînés en particulier.
RRSSS et les établissements du réseau sociosanitaire	30. Que la RRSSS et les établissements du réseau sociosanitaire adoptent une approche différenciée selon le sexe pour documenter et aborder les problèmes de santé mentale des femmes et des hommes, en accordant une attention particulière à la population âgée et à la question du suicide.	Les principaux défis retenus dans le PARSP pour la Mauricie et le Centre-du-Québec seront traités en regard d'une analyse différenciée selon le sexe. Il s'agit des questions suivantes : diminution des problèmes psychosociaux, diminution de la mortalité prématurée, atténuation des effets du vieillissement de la population et réduction des inégalités en ce qui concerne la santé et le bien-être.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
RRSSS	31. Que la RRSSS poursuivre les travaux pour comprendre les liens entre détresse psychologique, toxicomanie et violence afin de développer une approche globale et intégrée auprès des femmes qui cumulent ces problématiques.	Un plan d'action a été élaboré à la RRSSS concernant l'intervention auprès des femmes en matière d'alcoolisme et de toxicomanie. Ce plan d'action a été précédé d'une consultation auprès de femmes qui sont en démarche de désintoxication ; celles-ci ont exprimé leurs besoins liés à leur vécu de femme. La mise en œuvre de ce plan d'action est débutée et les interventions prévues visent à être globales.
CSST, IRSST, Syndicats et entreprises de la région	32. Que la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail (IRSST) se penchent, avec la collaboration des syndicats et des entreprises de la région, sur les conséquences des conditions de travail sur la santé mentale des travailleuses et sur les correctifs qui pourraient être mis en place.	Aucune indication concernant la réalisation de quelconques travaux sur cette problématique dans la région n'a été recueillie.
RRSSS	33. Que la RRSSS s'assure que les organismes d'aide ou d'hébergement pour les femmes victimes de violence disposent des ressources nécessaires pour assurer la qualité et l'accessibilité des services aux femmes en situation de violence sur l'ensemble du territoire en tenant compte des besoins particuliers de certains groupes vulnérables (aînées, jeunes, autochtones, handicapées, etc.), des besoins liés au caractère rural (dont les coûts liés au transport et l'accès à l'école pour les enfants) et en prenant en considération la situation particulière de Victoriaville.	Violence conjugale : la RRSSS estime qu'il y a suffisamment de places pour répondre aux besoins d'hébergement et compte sur l'autorégulation entre les maisons en période de crise. Des faiblesses sont cependant notées en ce qui concerne les services de suivi et les services externes pour lesquels il n'y a toujours pas de développement, en raison de la non-disponibilité des budgets, même si c'était une priorité identifiée par le milieu et la RRSSS. Cette priorité sera reconduite dans la prochaine planification stratégique régionale en santé. Enfin, une nouvelle maison est ouverte à Victoriaville et elle fonctionne depuis deux ans.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
RRSSS	34. Que la RRSSS évalue et mette en œuvre la meilleure solution pour assurer une desserte adéquate aux victimes d'agressions sexuelles de la région et qu'elle consacre les ressources nécessaires pour que puissent être aussi offertes des activités de prévention et de sensibilisation conformément à la mission des CALACS.	L'annonce des orientations en matière d'agressions sexuelles était accompagnée de ressources budgétaires. Cela a donc permis le déploiement de services, tant au niveau du communautaire que dans les établissements de la région. Un nouveau CALACS offre depuis juin 2002 des services pour le secteur de la MRC Arthabaska à Victoriaville mais avec un maigre budget de fonctionnement.

CONCLUSION

En cette période de mutation sociale il est important de faire le point sur les réalités inhérentes aux femmes qui constituent la moitié de la population dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Le présent exercice visait à mettre à jour certaines données provenant tant d'organismes gouvernementaux que de différents travaux et études exécutés à l'intérieur même de la région.

En ce qui concerne l'aspect démographique, le Centre-du-Québec jouit d'une croissance de sa population, quoiqu'elle ait diminué entre 1996 et 2001. De plus, il est important de mentionner que la proportion des 25-34 ans, moins élevée dans la région, n'est pas sans conséquences pour l'évolution démographique. Les jeunes semblent moins enclins à demeurer dans la région. La population immigrante est demeurée stable pour la période de 1996 à 2001 et se concentre toujours dans les deux MRC les plus urbanisées que sont Arthabaska et Drummond. Bien que le portrait des familles centricaises ait changé quelque peu, le Centre-du-Québec compte toujours un nombre inférieur à la moyenne du Québec de familles monoparentales, même si cette proportion a augmenté au cours des dernières années, et conserve une part plus grande de familles ayant plus de trois enfants.

Le secteur de l'économie et de l'emploi se caractérise au Centre-du-Québec par un dynamisme important du secteur manufacturier et agroalimentaire. Il est impératif de rappeler que le vieillissement de la population centricoise engendrera un grand besoin de main-d'œuvre dans plusieurs domaines d'activités et qui pourrait s'établir à plus de 17 000 emplois à combler d'ici 2006.

Au Centre-du-Québec les taux d'activité et d'emploi des femmes, quoique plus faibles que ceux des hommes, se comparent à ceux des Québécoises. Cependant, les conditions de travail des femmes de la région semblent moins favorables puisqu'elles travaillent plus à temps partiel et touchent de très faibles revenus, les plus bas du Québec. Il faut dire que les Centricaises sont davantage concentrées dans les métiers traditionnellement féminins qui offrent de moins bonnes conditions salariales.

La santé des Centricaises se compare en général à celle de l'ensemble des Québécoises. Mentionnons que l'indice synthétique de fécondité des femmes de la région, bien qu'en chute, est le deuxième plus haut au Québec avec 1,57 enfant par femme. Si le suicide chez les femmes du Centre-du-Québec est en moyenne semblable à celui des Québécoises, il se trouve des territoires et des tranches d'âge qui dépassent nettement les moyennes. C'est le cas pour les femmes âgées de 25 à 44 de la MRC de Bécancour, avec un taux de 27 pour 100 000 (c. 11,1 au Québec) et pour celles âgées de 45 à 66 ans dans la MRC de Nicolet avec un taux de 35,6 pour 100 000 (c. 12 au Québec). Quant à la violence, elle demeure une malheureuse réalité qui touche beaucoup plus les femmes que les hommes. D'ailleurs, plus de 9 000 jours d'hébergement ont été offerts par les maisons d'hébergement de la région en 2002-2003.

En ce qui concerne la participation des femmes au pouvoir, les Centriciennes se démarquent par une meilleure représentation dans plusieurs sphères d'activités. Ce sont principalement les milieux de la santé, de l'éducation, du développement régional et local mais aussi celui de la politique municipale qui ont profité de la présence des Centriciennes au cours des dernières années, quoique des progrès restent à faire.

Quant au suivi des recommandations formulées dans l'avis régional d'avril 2001, il est intéressant de constater que la région du Centre-du-Québec se démarque par son dynamisme. Que ce soit pour l'emploi, pour l'amélioration de l'accès aux multiples services, pour des services de santé toujours mieux adaptés aux conditions de vie des femmes, les multiples partenaires régionaux ont su donner suite, en grande partie, aux recommandations du CSF. Il est évident qu'il reste du travail à faire et ce dernier ne pourra s'effectuer qu'en poursuivant la concertation qui caractérise la région du Centre-du-Québec.

Les multiples réorientations gouvernementales présentement en cours viendront influencer différents aspects de la vie des femmes au fil des prochains mois. Il sera donc crucial de poursuivre le suivi des changements à venir. En plus du travail à effectuer, en vue de maintenir les fragiles acquis, il sera aussi nécessaire que les différentes instances nouvellement en place soient informées des importantes avancées réalisées par et pour les femmes.

Enfin, ce portrait global démontre à quel point les réalités des femmes ne sont pas les mêmes que pour leurs homologues masculins. Cette distinction se doit d'être toujours prise en considération afin d'éliminer les obstacles à l'égalité nuisibles au développement de l'ensemble de la communauté. Il est plus essentiel que jamais, dans une société en changement, de ne pas perdre de vue la contribution majeure que peuvent apporter les femmes au développement pour autant qu'on leur offre des conditions propices à leur pleine participation.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0
0-14 ans	19 465	48,8	20 450	51,2	39 915	18,3
15-19 ans	7 660	49,3	7 865	50,7	15 525	7,1
20-24 ans	7 035	47,2	7 870	52,8	14 905	6,8
25-29 ans	5 985	48,8	6 280	51,2	12 265	5,6
30-34 ans	6 255	48,7	6 600	51,3	12 855	5,9
35-44 ans	17 670	49,8	17 780	50,2	35 450	16,2
45-54 ans	16 650	49,3	17 120	50,7	33 770	15,5
55-64 ans	11 805	50,3	11 655	49,7	23 460	10,7
65-69 ans	4 650	52,5	4 205	47,5	8 855	4,1
70-74 ans	4 325	55,7	3 440	44,3	7 765	3,6
75 ans et +	8 850	64,4	4 890	35,6	13 740	6,3
L'Érable	12 150	50,6	11 870	49,4	24 020	100,0
0-14 ans	2 065	47,9	2 245	52,1	4 310	17,9
15-19 ans	910	50,1	905	49,9	1 815	7,6
20-24 ans	725	45,7	860	54,3	1 585	6,6
25-29 ans	600	47,8	655	52,2	1 255	5,2
30-34 ans	615	47,5	680	52,5	1 295	5,4
35-44 ans	1 875	49,7	1 895	50,3	3 770	15,7
45-54 ans	1 835	50,4	1 805	49,6	3 640	15,2
55-64 ans	1 425	51,8	1 325	48,2	2 750	11,4
65-69 ans	590	52,2	540	47,8	1 130	4,7
70-74 ans	505	55,5	405	44,5	910	3,8
75 ans et +	990	63,7	565	36,3	1 555	6,5
Bécancour	9 505	49,8	9 580	50,2	19 090	100,0
0-14 ans	1 730	48,8	1 815	51,2	3 545	18,6
15-19 ans	630	48,8	660	51,2	1 290	6,8
20-24 ans	490	46,9	555	53,1	1 045	5,5
25-29 ans	435	51,5	410	48,5	845	4,4
30-34 ans	525	49,8	530	50,2	1 055	5,5
35-44 ans	1 530	48,6	1 615	51,4	3 145	16,5

45-54 ans	1 405	47,1	1 575	52,9	2 980	15,6
55-64 ans	1 095	49,9	1 100	50,1	2 195	11,5
65-69 ans	415	48,8	435	51,2	850	4,5
70-74 ans	425	55,9	335	44,1	760	4,0
75 ans et +	810	59,8	545	40,2	1 355	7,1
Arthabaska	32 395	50,6	31 695	49,5	64 085	100,0
0-14 ans	5 740	48,4	6 110	51,6	11 850	18,5
15-19 ans	2 380	49,8	2 400	50,2	4 780	7,5
20-24 ans	2 015	46,2	2 350	53,8	4 365	6,8
25-29 ans	1 790	49,2	1 850	50,8	3 640	5,7
30-34 ans	1 950	50,4	1 920	49,6	3 870	6,0
35-44 ans	5 200	50,1	5 180	49,9	10 380	16,2
45-54 ans	4 930	49,5	5 020	50,5	9 950	15,5
55-64 ans	3 400	50,4	3 340	49,6	6 740	10,5
65-69 ans	1 365	53,5	1 185	46,5	2 550	4,0
70-74 ans	1 190	54,7	985	45,3	2 175	3,4
75 ans et +	2 430	64,3	1 350	35,7	3 780	5,9
Drummond	44 340	50,5	43 470	49,5	87 810	100,0
0-14 ans	7 910	49,1	8 190	50,9	16 100	18,3
15-19 ans	2 915	49,1	3 020	50,9	5 935	6,8
20-24 ans	3 175	48,5	3 375	51,5	6 550	7,5
25-29 ans	2 630	48,6	2 780	51,4	5 410	6,2
30-34 ans	2 555	46,9	2 890	53,1	5 445	6,2
35-44 ans	7 145	50,1	7 125	49,9	14 270	16,3
45-54 ans	6 775	49,5	6 905	50,5	13 680	15,6
55-64 ans	4 565	50,1	4 545	49,9	9 110	10,4
65-69 ans	1 695	52,3	1 545	47,7	3 240	3,7
70-74 ans	1 640	56,7	1 250	43,3	2 890	3,3
75 ans et +	3 350	64,3	1 860	35,7	5 210	5,9
Nicolet-Yamaska	11 965	50,9	11 535	49,1	23 495	100,0
0-14 ans	2 020	49,1	2 090	50,9	4 110	17,5
15-19 ans	825	48,4	880	51,6	1 705	7,3
20-24 ans	630	46,3	730	53,7	1 360	5,8
25-29 ans	530	47,5	585	52,5	1 115	4,7
30-34 ans	610	51,3	580	48,7	1 190	5,1
35-44 ans	1 920	49,4	1 965	50,6	3 885	16,5
45-54 ans	1 705	48,4	1 815	51,6	3 520	15,0
55-64 ans	1 320	49,5	1 345	50,5	2 665	11,3
65-69 ans	585	53,9	500	46,1	1 085	4,6
70-74 ans	565	54,9	465	45,1	1 030	4,4
75 ans et +	1 270	69,0	570	31,0	1 840	7,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Centre-du-Québec, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Centre-du-Québec	1 920	1 875	3 810	50,4	1,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU A — Répartition des personnes immigrées selon le sexe, MRC, région Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001 et 1996

	Immigrants total	Hommes	Femmes	Taux féminité	Immigrants total
	2001				1996
	Nombre			%	Nombre
Arthabaska	1 255	680	580	46,2	1 160
Bécancour	260	130	135	51,9	315
Drummond	1 555	740	815	52,4	1 485
L'Érable	245	90	160	65,3	325
Nicolet-Yamaska	490	245	240	49,0	415
Centre-du-Québec	3 810	1 875	1 920	50,4	3 700
Québec	706 965	348 290	358 675	50,7	664 495

Source : Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec, février 2004, p. 17

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001

	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	37 640	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	28 755	76,4	932 225	73,5
1 enfant	11 080	38,5	377 290	40,5
2 enfants	11 980	41,7	393 080	42,2
3 enfants ou plus	5 685	19,8	161 850	17,4
Familles monoparentales	8 865	23,6	335 595	26,5
Chef féminin	6 880	77,6	267 570	79,7
1 enfant	4 185	60,8	167 550	62,6
2 enfants	1 955	28,4	75 930	28,4
3 enfants ou plus	745	10,8	24 085	9,0
Chef masculin	1 980	22,3	68 025	20,3
1 enfant	1 340	67,7	45 780	67,3
2 enfants	475	24,0	17 705	26,0
3 enfants ou plus	150	7,6	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Centre-du-Québec	57,1	52,9	7,5	71,9	66,9	6,9
15-19 ans	42,5	35,7	16,5	47,5	41,8	12,2
20-29 ans	79,9	73,3	8,4	89,5	81,9	8,5
30-44 ans	82,1	77,1	6,1	93,6	88,2	5,8
45 ans et +	38,8	36,2	6,5	57,5	54,0	6,3
L'Érable	57,7	54,2	6,0	72,1	67,8	6,0
15-19 ans	39,2	34,3	14,1	50,0	46,7	7,6
20-29 ans	78,1	72,5	7,8	88,1	77,4	12,1
30-44 ans	87,9	83,5	5,3	96,4	92,2	3,7
45 ans et +	40,3	38,5	4,4	57,4	55,0	4,2
Bécancour	51,5	47,8	7,2	68,3	62,9	7,9
15-19 ans	28,3	22,8	22,2	37,7	35,4	8,2
20-29 ans	73,7	65,8	10,0	85,6	79,6	6,5
30-44 ans	78,2	73,5	6,1	92,4	86,6	6,7
45 ans et +	35,1	33,2	5,3	56,5	51,2	9,6
Arthabaska	59,1	55,0	7,0	73,0	68,4	6,3
15-19 ans	40,9	35,4	13,6	48,4	42,0	13,2
20-29 ans	80,4	75,1	6,5	90,4	83,7	7,5
30-44 ans	83,9	78,2	6,7	94,0	89,1	5,1
45 ans et +	41,5	39,0	6,1	59,3	56,0	5,9
Drummond	57,9	52,9	8,6	72,4	66,9	7,6
15-19 ans	48,6	39,6	18,9	47,5	40,9	13,9
20-29 ans	81,4	73,7	9,4	90,2	82,0	9,1
30-44 ans	80,9	75,6	6,4	93,6	87,0	7,0
45 ans et +	38,5	35,2	8,4	56,9	53,4	6,2
Nicolet-Yamaska	52,6	49,8	5,5	69,3	65,2	5,8
15-19 ans	40,5	34,5	14,7	49,7	44,0	11,5
20-29 ans	78,2	72,1	8,4	87,4	82,1	6,6
30-44 ans	79,4	76,5	3,7	90,9	87,3	3,8
45 ans et +	34,4	33,0	3,9	56,1	52,4	6,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région du Centre-du-Québec, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Centre-du-Québec								
15-19 ans	47,1	53,7	29,6	45,9	33,3	47,1	45,0	51,1
20-29 ans	60,7	70,4	69,6	76,5	71,4	78,5	77,9	84,4
30-44 ans	69,3	73,7	75,2	79,0	86,3	87,0	87,6	89,0
45 ans et +	31,4	27,6	29,8	32,0	47,9	48,6	52,8	49,0

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Centre-du-Québec, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Centre-du-Québec	35 425	69,4	15 630	30,6	55 665	88,2	7 430	11,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région du Centre-du-Québec, 2001

	Centre-du-Québec				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	49 865	100,0	61 840	100,0	44,6	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	2 375	4,8	5 895	9,5	28,7	32,8
Affaires, finance et administration	11 685	23,4	3 900	6,3	75,0	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	1 420	2,8	1 090	1,8	56,6	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	9 420	18,9	2 300	3,7	80,4	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	840	1,7	490	0,8	63,2	64,1
Sciences naturelles et appliquées	700	1,4	3 120	5,0	18,3	21,9
Santé	4 315	8,7	1 110	1,8	79,5	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	460	0,9	450	0,7	50,5	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	1 295	2,6	105	0,2	92,5	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	1 070	2,1	240	0,4	81,7	78,3
Personnel de soutien des services de santé	1 490	3,0	330	0,5	81,9	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	4 835	9,7	1 870	3,0	72,1	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	710	1,4	470	0,8	60,2	54,7
Personnel enseignant	2 190	4,4	1 075	1,7	67,1	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	1 935	3,9	320	0,5	85,8	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	1 030	2,1	760	1,2	57,5	53,1
Vente et services	13 555	27,2	8 115	13,1	62,6	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	295	0,6	310	0,5	48,8	49,8
Personnel de la vente et des services	8 890	17,8	6 060	9,8	59,5	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	3 245	6,5	990	1,6	76,6	62,3
Personnel des services de protection	150	0,3	670	1,1	18,3	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	985	2,0	95	0,2	91,2	90,4
Métiers, transports et machinerie	2 300	4,6	19 280	31,2	10,7	7,3
Primaire	2 330	4,7	5 855	9,5	28,5	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	2 100	4,2	4 885	7,9	30,1	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	45	0,1	430	0,7	9,5	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	180	0,4	545	0,9	24,8	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	5 555	11,1	10 880	17,6	33,8	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	1 155	2,3	1 035	1,7	52,7	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Centre-du-Québec	3,5	3,5	6,7	5,9	6,0	7,1	9,2	9,6
L'Érable	3,8	2,9	6,9	7,8	6,6	6,9	10,8	11,4
Bécancour	4,8	5,5	8,1	7,1	4,5	8,4	10,2	10,7
Arthabaska	3,4	4,2	7,0	5,4	7,1	7,3	8,6	9,3
Drummond	2,9	2,5	5,6	5,0	5,2	6,2	7,8	8,3
Nicolet-Yamaska	4,6	4,7	8,8	7,9	7,0	8,6	13,7	12,9

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

Tableau B — Répartition des répondantes, selon le revenu annuel avant impôt, par type d'entrepreneure, 2002

	Propriétaires dirigeantes	Travailleuses autonomes	Ensemble des entrepreneures
Revenu	%		
Moins de 15 000	25,3	39,0	30,0
Entre 15 000 et 24 999	21,5	31,7	25,0
Entre 25 000 et 34 999	16,5	14,6	15,8
Entre 35 000 et 44 999	5,1	7,3	5,8
Entre 45 000 et 54 999	7,6	2,4	5,8
Entre 55 000 et 74 999	12,7	2,4	9,2
Plus de 75 000	11,4	2,4	8,3
Nombre total des répondantes	79	41	120

Source : Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ).
Portrait des entrepreneures centricaises, avril 2003, p. 31.

Tableau C — Participation des femmes à la propriété agricole, régions administratives et ensemble du Québec, 2000

	Exploitations / femmes détenant 100 % des parts	Exploitations / femmes détenant de 1 à 99% des parts	Exploitations / femmes participant à la propriété	Fermes en exploitation	Exploitations / femmes participant à la propriété
	Nombre				%
01- Bas-St-Laurent	79	817	896	2 268	39,5
02- Saguenay-Lac-St-Jean	30	392	422	1 123	37,6
03- Québec	45	358	402	1 102	36,5
04- Mauricie	49	377	426	1 162	36,7
05- Estrie	99	1 006	1 105	2 580	42,8
06- Montréal	2	4	6	21	28,6
07- Outaouais	65	139	204	1 043	19,6
08- Abitibi-Témiscamingue	34	298	332	774	42,9
09- Côte-Nord	3	9	12	64	18,8
10- Nord-du-Québec	1	-	1	7	14,3
11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15	94	109	297	36,7
12- Chaudière-Appalaches	195	1 821	2 016	5 343	37,7
13- Laval	14	40	54	175	30,9
14- Lanaudière	102	607	709	1 694	41,9
15- Laurentides	80	405	484	1 338	36,2
16- Montérégie	462	2 310	2 772	7 404	37,4
17- Centre-du-Québec	202	1 374	1 576	3 574	44,1
Ensemble du Québec	1 477	10 051	11 526	29 969	38,5

Note : La déclaration dans la fiche est volontaire. De plus, les exploitations qui font moins de 5 000 \$ par année, ou qui ne prévoient pas faire plus, sont exclues.

Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement d'exploitations agricoles, 2000, Direction des politiques sur la gestion des risques, août 2004.

- : Valeur 0.

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post- secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Centre-du-Québec					
Femmes	18,8	37,4	36,4	7,4	100,0
15-19 ans	3,5	65,9	30,3	0,3	100,0
20-29 ans	4,2	21,7	61,8	12,2	100,0
30-44 ans	4,9	37,5	45,7	11,9	100,0
45-54 ans	11,8	45,8	35,7	6,6	100,0
55-64 ans	35,1	36,6	23,3	5,1	100,0
65 ans et +	57,3	27,0	13,1	2,5	100,0
Hommes	19,0	36,7	36,8	7,5	100,0
15-19 ans	6,8	67,8	25,5	-	100,0
20-29 ans	6,8	32,7	54,3	6,4	100,0
30-44 ans	6,0	37,7	45,8	10,6	100,0
45-54 ans	13,7	38,8	39,1	8,5	100,0
55-64 ans	35,0	31,5	24,2	9,4	100,0
65 ans et +	60,9	21,0	13,6	4,5	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.
- : Valeur zéro.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Centre-du-Québec	57,2	52,9	7,5	71,9	66,9	6,9
Moins d'une 9^e année	19,4	16,8	13,2	39,2	35,6	9,1
15-19 ans	25,9	16,7	42,9	41,5	36,8	13,6
20-29 ans	46,3	38,0	22,0	82,8	67,7	14,5
30-44 ans	52,1	46,6	13,9	77,8	70,1	10,4
45 ans et +	15,5	13,7	12,1	32,0	29,7	6,9
9^e à 13^e année	55,3	49,9	9,7	73,4	67,5	8,0
15-19 ans	36,5	29,4	19,5	42,6	36,6	13,7
20-29 ans	70,9	61,4	13,2	89,7	81,9	8,5
30-44 ans	78,4	71,8	8,3	92,2	85,2	7,4
45 ans et +	45,3	42,1	7,2	66,9	62,4	6,6
Études postsecondaires partielles	73,6	69,3	5,7	85,0	79,6	6,3
15-19 ans	57,6	52,0	10,8	61,7	58,1	8,9
20-29 ans	82,6	77,5	6,5	89,7	82,2	7,8
30-44 ans	86,1	81,5	5,4	95,6	91,4	4,6
45 ans et +	56,7	54,4	4,4	75,2	70,5	6,5
Grade universitaire	81,8	78,6	3,9	82,2	80,2	2,6
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	90,8	84,8	9,1	92,3	88,5	3,6
30-44 ans	91,5	89,8	1,9	97,8	95,0	2,4
45 ans et +	60,2	58,2	4,1	66,4	65,1	2,0
L'Érable	57,7	54,2	6,1	72,2	67,8	6,0
Moins d'une 9^e année	22,2	19,7	11,2	41,9	40,7	2,3
15-19 ans	33,3	--	100,0*	35,7	35,7	--
20-29 ans	--	--	--	88,9	88,9	--
30-44 ans	65,4	46,2	29,4	75,0	75,0	--
45 ans et +	19,3	18,1	6,4	36,1	34,7	4,0

9^e à 13^e année	60,9	57,3	6,1	75,9	71,0	6,3
15-19 ans	30,6	28,1	8,1	44,7	40,7	9,1
20-29 ans	64,6	56,3	12,9	89,4	81,4	9,9
30-44 ans	87,0	83,6	3,9	96,2	91,3	5,0
45 ans et +	53,0	49,9	5,9	67,9	64,6	4,9
Études postsecondaires partielles	76,1	72,1	5,3	86,6	80,1	7,4
15-19 ans	62,3	54,7	15,2	65,3	63,3	6,3
20-29 ans	81,0	76,2	4,4	87,3	72,8	13,2
30-44 ans	91,8	86,7	4,5	97,4	94,3	3,6
45 ans et +	58,9	57,8	3,8	77,9	74,8	4,6
Grade universitaire	81,1	76,8	6,5	77,5	76,2	3,2
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	85,7	78,6	16,7	92,9	92,9	--
30-44 ans	94,6	89,2	5,7	100,0*	100,0*	--
45 ans et +	62,1	65,5	-	51,3	56,4	--

Bécancour	51,5	47,8	7,3	68,3	62,9	7,9
Moins d'une 9^e année	12,4	11,7	5,6	32,7	28,4	13,0
15-19 ans	--	--	--	28,6	28,6	--
20-29 ans	--	25,0	--	91,7	83,3	--
30-44 ans	18,8	25,0	--	58,3	50,0	14,3
45 ans et +	12,1	11,3	9,4	27,7	24,2	13,7
9^e à 13^e année	47,0	40,8	13,2	71,5	65,1	8,9
15-19 ans	17,3	14,8	21,4	33,3	30,0	6,7
20-29 ans	63,3	36,7	42,1	78,2	78,2	--
30-44 ans	72,0	62,1	12,6	93,1	83,8	10,1
45 ans et +	42,1	38,7	7,9	69,5	62,6	9,9
Études postsecondaires partielles	68,9	65,5	4,7	82,6	77,0	6,6
15-19 ans	50,0	38,6	18,2	58,1	58,1	--
20-29 ans	75,0	72,6	6,5	85,4	75,7	9,1
30-44 ans	82,1	78,9	4,5	94,4	91,8	3,3
45 ans et +	50,9	50,9	--	73,9	67,1	9,8
Grade universitaire	82,4	80,9	--	78,8	76,1	3,4
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	82,8	86,2	--	87,5	68,8	14,3
30-44 ans	93,0	93,0	--	100,0*	95,1	--
45 ans et +	66,7	64,4	6,7	63,8	62,1	--

Arthabaska	59,2	55,0	7,0	73,0	68,4	6,3
Moins d'une 9^e année	23,5	19,9	14,7	43,5	40,0	8,1
15-19 ans	25,0	15,0	40,0	40,0	36,7	16,7
20-29 ans	58,8	47,1	20,0	86,4	66,7	19,3
30-44 ans	50,7	42,5	21,6	86,0	81,4	6,8
45 ans et +	19,5	17,1	11,7	35,9	33,6	5,9
9^e à 13^e année	56,2	50,8	9,8	74,8	69,5	7,1
15-19 ans	35,0	29,3	15,3	43,3	36,5	15,0
20-29 ans	71,4	61,3	15,0	92,0	86,4	6,2
30-44 ans	79,6	71,7	9,7	91,9	86,2	6,5
45 ans et +	46,9	44,0	6,6	69,9	65,7	5,9
Études postsecondaires partielles	75,5	72,1	4,5	85,1	80,1	5,9
15-19 ans	56,1	50,7	9,6	64,7	59,7	9,1
20-29 ans	82,2	79,3	4,1	89,6	83,5	6,8
30-44 ans	89,0	84,9	4,8	96,2	91,9	4,6
45 ans et +	59,4	57,8	3,7	74,8	70,4	6,3
Grade universitaire	84,0	81,7	3,1	82,8	80,2	3,3
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	93,5	89,1	4,7	93,3	90,0	3,6

30-44 ans	91,6	89,3	3,1	95,5	92,2	4,1
45 ans et +	65,5	63,8	2,6	69,0	66,3	3,9
Drummond	58,0	52,9	8,6	72,4	66,9	7,6
Moins d'une 9^e année	17,5	14,7	15,8	37,2	33,1	11,2
15-19 ans	29,2	16,7	28,6	39,1	34,8	11,1
20-29 ans	47,1	35,3	20,8	81,6	69,7	12,9
30-44 ans	52,6	49,5	8,0	76,4	64,2	16,0
45 ans et +	13,0	10,6	17,5	29,3	26,7	8,6
9^e à 13^e année	56,6	50,6	10,8	72,7	65,9	9,4
15-19 ans	43,5	32,6	25,0	42,1	35,0	16,9
20-29 ans	72,1	63,8	11,5	90,3	79,8	11,4
30-44 ans	78,1	71,4	8,5	91,6	82,9	9,2
45 ans et +	45,2	41,4	8,3	64,9	60,5	6,4
Études postsecondaires partielles	74,2	68,9	7,1	85,3	79,7	6,5
15-19 ans	63,6	58,8	9,5	61,8	57,0	10,8
20-29 ans	85,6	78,9	8,4	90,9	83,7	7,7
30-44 ans	83,8	78,6	6,3	95,9	90,8	5,5
45 ans et +	57,2	53,6	6,5	74,1	69,5	6,0
Grade universitaire	81,4	77,4	4,9	84,1	82,0	2,5
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,6	83,8	10,3	93,6	91,0	2,7
30-44 ans	89,7	88,0	1,4	98,7	96,1	2,6
45 ans et +	58,6	55,3	6,7	68,2	66,7	1,7
Nicolet-Yamaska	52,7	49,7	5,5	69,2	65,2	5,9
Moins d'une 9^e année	17,8	16,9	5,3	36,8	32,5	11,6
15-19 ans	--	--	--	77,8	55,6	28,6
20-29 ans	54,5	45,5	33,3	65,0	35,0	30,8
30-44 ans	62,5	62,5	--	78,1	68,8	12,0
45 ans et +	11,6	11,3	6,1	29,4	27,8	3,2
9^e à 13^e année	47,1	43,7	7,2	71,1	66,6	6,4
15-19 ans	36,7	30,3	17,5	46,6	42,0	9,8
20-29 ans	73,9	69,6	--	87,8	81,6	5,8
30-44 ans	68,6	65,1	6,0	90,2	85,8	4,3
45 ans et +	36,5	34,6	6,2	62,9	58,2	8,7
Études postsecondaires partielles	67,7	64,4	4,7	84,1	79,7	5,0
15-19 ans	45,6	43,9	7,7	48,6	51,4	11,8
20-29 ans	77,6	71,3	7,2	90,2	87,1	4,2
30-44 ans	85,5	81,1	5,6	91,5	88,7	3,1
45 ans et +	51,3	49,8	1,4	79,0	72,9	7,7
Grade universitaire	77,6	74,5	3,9	78,5	78,5	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	86,7	80,0	19,2	85,7	85,7	--
30-44 ans	94,3	94,3	--	98,0	95,9	--
45 ans et +	49,2	47,7	--	63,9	63,9	--

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région du Centre-du-Québec et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Centre-du-Québec	18 548	29 680	62,5
L'Érable	17 282	25 193	68,6
Bécancour	17 822	30 485	58,5
Arthabaska	18 502	31 663	58,4
Drummond	19 289	29 329	65,8
Nicolet-Yamaska	17 607	29 512	59,7

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001

	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	6 645	7,6	212 220	7,1
Moins de 9 999	27 130	33,7	832 815	29,9
10 000 à 19 999	26 105	32,4	797 565	28,6
20 000 à 34 999	18 600	23,1	655 480	23,5
35 000 à 59 999	7 420	9,2	396 510	14,2
60 000 et +	1 340	1,7	106 325	3,8
Revenu moyen	17 415 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	3 130	3,6	113 880	4,0
Moins de 9 999	15 495	18,7	516 025	19,0
10 000 à 19 999	18 520	22,3	513 380	18,9
20 000 à 34 999	24 690	29,8	684 550	25,2
35 000 à 59 999	18 170	21,9	667 065	24,5
60 000 et +	6 045	7,3	336 545	12,4
Revenu moyen	28 479 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

Tableau D — Évolution du salaire horaire moyen selon le sexe, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2002
	\$ / heure				
Centre-du-Québec	13,53	13,43	13,88	13,96	14,46
Hommes	14,72	14,57	14,90	14,62	15,52
Femmes	12,28	12,09	12,64	13,11	13,14
Québec	15,30	15,45	15,70	16,07	16,97
Hommes	16,53	16,77	17,04	17,44	18,37
Femmes	13,90	13,96	14,17	14,52	15,44

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 1997 à 2002. Emploi-Québec, 2003.

Dans : Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec, février 2004, p. 46.

TABLEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2003

	Centre-du-Québec		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	1	5	20,0	30,0
Fonction publique-cadres	7	37	18,9	28,0
Conférence administrative régionale (CAR)	14	40	35,0	29,0
Mairies	13	84	15,5	11,0
Conseils municipaux	94	511	18,4	24,0
MRC - Préfets	1	5	20,0	12,0
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	31	61	50,8	53,0
— Présidence	2	3	66,7	42,0
Cégeps	8	37	21,6	36,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)¹				
— Conseil d'administration	-	-	-	46,0
Etablissements de la santé et des services sociaux ²	62	158	39,2	44,0
Conseil régional de concertation et de développement (CRCD)				
— Conseil d'administration	12	34	35,3	28,0
— Comité exécutif	4	13	30,8	27,0
Centres locaux de développement	32	85	37,6	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	5	18	27,8	42,0

1. La RRSSS dessert les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2. 8 postes étaient vacants au moment où les données ont été recueillies

Source : Compilation effectuée par le bureau régional du Centre-du-Québec, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

- : Valeur 0

BIBLIOGRAPHIE

CRCDCQ. Adresse Web : <http://www.centre-du-quebec.qc.ca>

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Des nouvelles d'elles — Les jeunes femmes du Québec*, [rédaction : Caroline Girard et autres], 2002.

EMPLOI-QUÉBEC. *Bulletin régional sur le marché du travail*. Adresse Web : <http://emploi-quebec.net>.

EMPLOI-QUÉBEC. *Le marché du travail dans la région du Centre-du-Québec, perspectives professionnelles 2002-2006*, IMT, 2002.

EMPLOI-QUÉBEC. *Plan d'action régional 2003-2004 Centre-du-Québec*, janvier 2003

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Adresse Web : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE. *La situation démographique au Québec : Bilan 2001*, décembre 2001.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : http://www.inspq.qc.ca/pdj/publications/050_portrait_sante_2002.pdf.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ), DIRECTION DES POLITIQUES SUR LA GESTION DES RISQUES. *Fiche d'enregistrement d'exploitations agricoles, 2000*, février 2004.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Adresse Web : <http://www.msss.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. Adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. Adresse Web : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>.

OBSERVATOIRE DE LA CONDITION FÉMININE DU CENTRE-DU-QUÉBEC, février 2004.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Indicateurs sociosanitaires pour l'élaboration des plans d'action locaux de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, 2003, Web : <http://www.rrss04.gouv.qc.ca>.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Le suicide, jamais de la vie ! Cibles d'action prioritaires 2003-2004 : Réduire le nombre de décès par suicide en Mauricie et au Centre-du-Québec*, 2^e trimestre 2003.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. « Les comportements de santé propres aux femmes en Mauricie et au Centre-du-Québec » *Bulletin Profil 04*, vol. 8, numéro 5, février 2003.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Rapport annuel 2002-2003*, octobre 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Rapport du directeur de santé publique 2003 : Les habitudes de vie et les maladies chroniques en Mauricie et au Centre-du-Québec : Mieux comprendre pour mieux intervenir*, septembre 2003.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec, Enquête sociale et de santé 1998*, premier trimestre 2002.

TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Cadre de référence en santé des Centricoises* », issu du projet : « À votre santé, Mesdames! », janvier 2004.

TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DU CENTRE-DU-QUÉBEC et MINISTÈRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Observatoire en condition féminine au Centre-du-Québec*, adresse Web : <http://www.femmescentreduquebec.qc.ca>.

TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DU CENTRE-DU-QUÉBEC et MINISTÈRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Portrait des entrepreneures centricoises*, avril 2003.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES. Adresse Web : <http://www.upa.qc.ca>